

DÉVELOPPER LES LIENS D'ATTACHEMENT ET LE CAPITAL SOCIAL DES ENFANTS ET JEUNES CONFIÉS À L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE

*Une recherche-action pour répondre aux besoins
des enfants et jeunes du département de l'Ain*



Rapport 1/3
Octobre 2022

**Laboratoire d'évaluation des politiques publiques
et des innovations (LEPPI)**

Dr. Aude Kerivel
Dr. Anne Jacquelin
Dr. Lucile Ottolini
Et Chloé Michaud

Ces éléments sont issus de la première phase de la recherche-action menée entre 2021 et 2024 par le LEPMI pour le Département de l'Ain, portant sur le développement des liens sociaux d'attachement et le capital social des enfants et des jeunes confiés à l'Aide sociale à l'enfance (ASE).

Équipe de recherche du Laboratoire d'évaluation des politiques publiques et des innovations (LEPMI) : Dr Aude Kerivel, Dr Anne Jacquelin, Dr Lucile Ottolini, Chloé Michaud.

Responsable enfance famille du Département de l'Ain : Thierry Clément et son équipe (Hélène Gibot, Cathy Hanquier, Sylvain Rorhurstr, Corinne Fourneron).

Élaboration des fiches actions et implication dans la recherche-action :

Mickaël Abboud, Mélissa Aissaoui, Nelly Alouache, Samir Ameer, Simon Autin, Marie Aveline, Fatiha Benonier, Patricia Bernard, Stéphane Berry, Agnès Bevand, François Blanchon, Audrey Bouloy, Alexia Brandenburger, Fabienne Breniaux, Sébastien Briday, Delphine Briquet, Sirella Burtier, Sésilina Caritey, Nathalie Cellier, Bernadette Chenavier, Fanny Chetcuti, Mathieu Chikli, Évelyne Clari, Chloé Combret, Valérie Courtot, Marc Crouzier, Céline Daly-Guillermin, Marine Darengosse, Valérie Delaroque, Magali Delet, Audrey Dherbomez, Thibault Didier-Pichat, Jocelyn Diochon, Anthony Doulot, Tiphonie Dufour, Ève Duraffourg, Katia Etangsale, Andréa Felice-Gonzalez, Elsa Fevre, Sandrine Finduras, Martine Furtin-Berland, Laurence Gardet, Pétra Genthon, Marianne Giret-Noyret, Jérôme Gras, Camille Guiraud, Virginie Hoarau, Ilhem Idbouker, Claudine Jaillot, Mehdi Lahmar, Yannick Lambert, Élisabeth Leroux, Manon Le Toucq, Sarah Malin, Audrey Maréchal, Audrey Maugein, Maud Mercier, Sonia Mileto, José Ordonez, Julie Pechalrieux, Angélique Phaychanpheng, Nathalie Platre, Natacha Ponceblanc, Fabrice Poncet, Virginie Poussier, Amandine Pralas, Emmanuelle Renault, Clément Revelut, Merouane Rezli, Charène Rivière, Leatitia Rongier, Chloé Sibilain, Coralie Soustelle, Océane Thenon, Élodie Tissot, Guillaume Treffort, Mathieu Vaissière, Isabelle Vandamme, Murielle Vatoux, Rabia Verri, Radoun Vulic.

SOMMAIRE

1 > LE POINT DE DÉPART : LES ENJEUX DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE	5
Lutter contre l'isolement des jeunes sortant de l'Aide sociale à l'enfance	5
Les défis de la protection de l'enfance en 2022	5
Capital social, liens d'attachement : prendre de la hauteur pour mieux réfléchir aux pratiques	6
Du capital social pour penser l'autonomie future	6
Des Liens d'attachement fondamentaux au présent	6
Des questionnements selon l'âge des enfants et des jeunes	6
La toute petite enfance	7
Les enfants	7
Les pré adolescents	7
Les adolescents et les jeunes adultes	7
Des enfants et adolescents en situation de handicap ou ayant des troubles du comportement	8
2 > MÉTHODOLOGIE : UNE RECHERCHE-ACTION POUR IMPLIQUER ET TRANSFORMER	10
Enquêter pour agir et évaluer	10
3 > PREMIÈRE PHASE DE LA RECHERCHE-ACTION : REPÉRER LES LIENS D'ATTACHEMENT DES ENFANTS ET JEUNES CONFIS	12
Les entretiens réalisés avec des enfants et des professionnels du Département	12
L'entourage des enfants et des jeunes, une diversité vue par le sociogramme	12
4 > LES LIENS D'ATTACHEMENT ET LE CAPITAL SOCIAL DES ENFANTS CONFIS AU DÉPARTEMENT DE L'AIN : CONSTAT ET BESOINS, FREINS ET LEVIERS	15
Les parents, la fratrie et la famille élargie : la question du maintien du lien malgré la séparation au quotidien	15
Les liens avec les frères et sœurs : l'importance de la socialisation	16
Les liens avec les parents biologiques : information des professionnels et place des parents	17
Les liens avec la famille élargie : des personnes à considérer et à solliciter	18
La religion et la culture d'origine : un moyen de maintenir des liens avec une communauté rarement considérée	19
Les liens avec les personnes du lieu d'accueil : la question de l'attachement au présent et au futur	20
Des professionnels de première ligne qui doivent répondre au besoin d'attachement et de disponibilité des enfants	21
La continuité des liens avec les professionnels et l'ancienne l'institution de placement : un impensé ?	22
Les pairs de placement : un apprentissage de la sociabilité, des amitiés qui ne perdurent pas toujours	23
Le besoin de multiplicité d'expériences pour augmenter le nombre de personnes sur lesquelles compter en dehors du lieu de placement	24
Les camarades d'école et l'initiation aux rites d'anniversaire dont les enfants sont parfois exclus	25
Un manque d'activités sportives et culturelles et d'occasions de nouvelles amitiés	27
Les liens avec des adultes en dehors de l'ASE : de la possibilité d'une rencontre à la construction de relation	29
Les téléphones et les réseaux sociaux : des risques, mais aussi une ouverture sur le monde	30

SOMMAIRE (suite)

5 > 26 FICHES ACTIONS POUR AGIR

31

Liens aux parents, à la fratrie et à la famille élargie : multiplier les occasions d'échanges	31
Les liens avec les frères et sœurs : des temps privilégiés	31
Les liens avec les parents biologiques : déplacer les rencontres pour accompagner la parentalité	32
Repérer les membres de la famille élargie et soutenir le maintien de liens	33
Connaître sa culture d'origine pour savoir d'où l'on vient	33
Les professionnels de l'ASE et le lieu de placement : permettre l'attachement, assurer le maintien de lien	34
Accompagner les professionnels pour qu'ils puissent répondre aux besoins d'amour des enfants et des jeunes	34
Accueillir les enfants dans un foyer chaleureux : l'environnement de la relation	36
Faire en sorte que les changements de lieux de placement ne soient pas synonyme de rupture	36
Soutenir et favoriser la continuité avec les pairs de placement	38
Multiplier les occasions de rencontres et les cercles sociaux	39
Des camarades d'école à la naissance d'amitiés : l'importance du soutien des adultes pour la participation aux rites de l'enfance et de l'adolescence	39
Des activités sportives, culturelles et d'inscription dans des mouvements d'éducation populaire :	
des rencontres au présent et pour le futur	41
Favoriser les occasions de rencontre avec des adultes qui peuvent compter et sur qui l'enfant pourra compter	42
Les téléphones et les réseaux sociaux : miser sur la prévention par les pairs et valoriser les possibilités	43

6 > SUITE DE LA RECHERCHE-ACTION

44

Expérimenter des fiches actions pour que les enfants et jeunes confiés aient des personnes sur qui compter et pour qui ils comptent	44
Évaluer la mise en œuvre et ses effets	46

7 > SYNTHÈSE : CE QU'IL FAUT RETENIR

47

Contribuer à développer le capital social des enfants et jeunes de la protection de l'enfance pour lutter contre l'exclusion	47
La recherche-action comme méthode pour impliquer et transformer	48
Le sociogramme	48
Les parents, la fratrie et la famille élargie : la question du maintien du lien malgré la séparation au quotidien	49
Les liens avec les personnes du lieu d'accueil : la question de l'attachement au présent et au futur	50
Le besoin de multiplicité d'expériences pour augmenter le nombre de personnes sur qui compter, en dehors du lieu de placement	51
Suite de la recherche-action	53



1

LE POINT DE DÉPART : LES ENJEUX DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Lutter contre l'isolement des jeunes sortant de l'Aide sociale à l'enfance

Depuis le début des années 2000, les enquêtes en sciences sociales font état de la surreprésentation des personnes ayant été prises en charge par la protection de l'enfance au cours de leur jeunesse parmi les personnes vivant sans domicile fixe en France et dans les pays de l'OCDE (entre 26 et 40 %)¹. Si les causes de cette situation sont multiples, la vulnérabilité économique fait souvent oublier le rôle joué par l'isolement et la précarité sociale des jeunes sortant de l'Aide sociale à l'enfance². Alors que ces enfants héritent souvent d'un défaut de capital social de leur famille, « les multiples ruptures de liens » vécues par ces jeunes au cours de leur accompagnement par la protection de l'enfance³ (et les changements de lieux de vie) renforcent les situations d'isolement.

Le défaut de capital social n'est pas systématiquement perçu comme un problème central et est régulièrement rendu invisible pendant toute la durée du placement. Cette *invisibilisation* s'explique notamment par le fait qu'il est difficile de se dire qu'un enfant est isolé alors qu'il va à l'école, qu'il est accueilli dans une structure collective et accompagné par de nombreux professionnels.

Au moment de la fin de prise en charge, qui correspond également au moment de l'insertion professionnelle et sociale – ou de passage à l'âge adulte – la question du capital social est d'autant plus déterminante que le capital économique fait défaut pour la plupart de ces jeunes. Dès lors, trouver un logement, un emploi, une formation, ou pouvoir compter sur le soutien financier, moral, émotionnel de quelqu'un en cas de besoin est crucial.

Le défaut de capital social augmente les difficultés de ces jeunes et constitue un déterminant des inégalités au début de l'âge adulte. L'isolement social, renforcé par la crise sanitaire, accélère les conséquences de la précarité économique et produit de l'exclusion.

Les défis de la protection de l'enfance en 2022

Comme l'ensemble du secteur sanitaire et social, la protection de l'enfance est touchée par d'importantes difficultés de recrutement. Le confinement a accéléré un mouvement en cours depuis une dizaine d'années qui a érodé l'attractivité des métiers, leur reconnaissance et rendu les salaires peu attractifs.

Différentes enquêtes journalistiques, d'investigation, ou menées par des associations d'anciens enfants placés, ont mis en lumière des manquements institutionnels au cadre légal de la protection de l'enfance, voire des maltraitances, des violences ou des carences éducatives produites pendant le placement. Cela a mis un coup de projecteur difficile à assumer pour les professionnels, certains membres des groupes recherche-action allant jusqu'à déclarer : « Je ne dis plus quel métier j'exerce lorsque je ne connais pas les personnes, c'est trop difficile d'être renvoyé à cela »⁴.

En parallèle, les difficultés du secteur sanitaire – particulièrement de la psychiatrie et des institutions liées au handicap – conduisent les professionnels de la protection de l'enfance à gérer des situations auxquelles ils ne sont pas formés.

L'ensemble des difficultés structurelles de la protection de l'enfance réduisent le nombre de places disponibles, augmentent le nombre de décisions de justice en matière de protection de mineurs non exécutées ou aux délais allongés⁵.

1. Source : enquête auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement ou les distributions de repas chauds, Insee, janvier 2001.

2. Dubéchet P., Doucet-Dahlgren A.-M., Kerivel A., 2014, *Recherche-action, le devenir des enfants placés dans les villages d'enfants de la fondation Action Enfance*, ETSUP, LERFAS, rapport final.

3. Dulin A., *Prévenir les ruptures dans les parcours en protection de l'enfance*, CESE, 2018, p. 37.

4. Educateur spécialisé, 17 années d'expérience professionnelle lors d'un groupe recherche-action en février 2022.

5. Avant la crise sanitaire, certains départements n'avaient aucune décision de justice de placement non exécutée, en juin 2022, 350 décisions étaient non exécutées dans le Département de la Loire-Atlantique.

Les difficultés structurelles de la protection de l'enfance ont un impact négatif sur les liens d'attachement et le capital social des enfants pris en charge. Elles engendrent notamment des changements fréquents de lieux de placement, d'éducateurs référents ou d'éducateurs au quotidien pour l'enfant ou le jeune, un manque de temps disponible des professionnels ou une obligation de prioriser certaines actions éducatives sur d'autres. Ainsi, certains jeunes ont peu d'occasions de maintenir et de créer de nouveaux liens. C'est le cas en particulier des enfants et des jeunes en situation de handicap ou ayant des troubles du comportement, qui sont souvent particulièrement isolés⁶.

Travailler collectivement sur le sujet des liens d'attachement et du capital social des enfants confiés à l'ASE est donc déterminant.

Capital social, liens d'attachement : prendre de la hauteur pour mieux réfléchir aux pratiques

L'objectif de cette recherche-action qui s'inscrit dans le cadre du plan Enfance 01, est d'élever le maintien et le développement des liens d'attachement au rang des priorités de l'accompagnement des enfants et de faire du capital social un objectif du projet pour le futur jeune adulte.

Du capital social pour penser l'autonomie future

Par capital social, nous entendons, en suivant Pierre Bourdieu, « l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles » d'une personne « liées à un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées d'inter-connaissance et d'inter-reconnaissance.⁷ » Cette recherche met en évidence une autre dimension du capital social, ce patrimoine de ressources qui leur permet d'accéder à un ensemble de droits dont ils disposent en tant que citoyens. Il s'agit des relations *utiles* puisque, selon Bourdieu, le capital social va pouvoir influencer l'acquisition de capital économique et culturel et entraîner un capital symbolique tout aussi déterminant.

L'enfant construit et améliore ses conditions de vie, de la naissance à l'âge adulte, en s'appuyant et en étant appuyé par un entourage, des personnes. Le manque

de prise en charge et de transfert de ce capital social aux enfants par les parents peut être l'un des facteurs à l'origine du placement. Le défaut de capital social crée des situations de précarité (économique, sociale, professionnelle), voire de marginalité (vie à la rue, pathologies précoces...) à partir de la fin du placement et au début de la vie adulte. Évaluer et améliorer le capital social des enfants accompagnés par l'Aide sociale à l'enfance a donc plusieurs enjeux pour leur trajectoire, à court et à moyen terme. Plus généralement, l'attention au capital social dans le cadre du travail social est un levier d'action sur des problématiques d'exclusion, d'insertion professionnelle et sociale et de pauvreté des jeunes.

Des liens d'attachement fondamentaux au présent

Pour préparer le futur, il faut penser au présent. Or, parmi les besoins fondamentaux de l'enfant, il y a le besoin d'attachement dès la naissance et le besoin d'avoir des personnes « pour qui il compte et sur qui il peut compter »⁸, répondant aux besoins de protection et de reconnaissance. La protection renvoie à l'ensemble des *supports* que l'individu peut mobiliser face aux aléas de la vie (ressources familiales, communautaires, professionnelles, sociales...), la reconnaissance renvoie à « l'interaction sociale qui stimule l'individu en lui fournissant la preuve de son existence et de sa valorisation par le regard de l'autre ou des autres. »

Des questionnements selon l'âge des enfants et des jeunes

S'il est difficile de prévoir les liens d'attachement qui perdureront dans le temps, et les personnes qui seront présentes pour le jeune au moment de la fin de sa prise en charge par l'Aide sociale à l'enfance, et qui constitueront son capital social, il est possible d'être attentif, d'une part, à multiplier les possibles espaces de socialisation, et d'autre part, à participer à l'inculcation des normes d'entrée en relation et de maintien des liens. L'ambition de notre recherche-action est de trouver des moyens d'atteindre ces objectifs, adaptés aux âges et aux besoins des enfants et des jeunes.

Décliner la problématique de la recherche-action en sous-questionnements par tranche d'âge garantit des actions adaptées aux âges et aux stades de développement des enfants et qui visent *in fine* le même objectif.

6. Kerivel A. Dubéchet P. et all. *Et si le capital social acquis durant l'enfance était la clé de l'autonomie des jeunes adultes sortant de l'Aide sociale à l'enfance*, Action Enfance.

7. Bourdieu, 1980, p. 2 et 3.

8. Paugam, Serge. *Attachements et solitudes : entretien avec Cécile Van de Velde*. Sociologie et sociétés, volume 50, numéro 1, printemps 2018, p. 114.



La toute petite enfance

Parmi les besoins fondamentaux du jeune enfant, il y a les besoins de sécurité, de soins, de protection et le besoin de « quelqu'un qui l'aime inconditionnellement ». La question de l'attachement et des « figures d'attachements » se pose prioritairement dès la toute petite enfance. De manière indirecte au départ, le tout jeune enfant subit les conséquences de l'isolement de sa ou ses figures d'attachement (les mères ou toute autre personne qui a la responsabilité de l'enfant sur la santé physique et mentale des nouveau-nés)⁹.

Questionnements : Comment les professionnels peuvent-ils répondre aux besoins d'être aimé inconditionnellement des jeunes enfants ? Quelle prise en compte des situations d'isolement des parents ? Les professionnels ont-ils en tête le système familial de l'enfant et les potentiels membres de la famille élargie (ou proches dans le cas de frères et sœurs qui ne sont pas placés ensemble) qui pourront être des repères pour ces enfants ? Comment faire en sorte que cet entourage fasse partie de la vie de ces bébés et réciproquement, que ces bébés fassent partie de la vie de ces personnes ?

Les enfants

Les enfants ont, avant toute chose, besoin d'adultes sur lesquels ils peuvent compter, qui ont du temps disponible pour eux et auxquels ils peuvent s'identifier ; qui vont pouvoir leur apporter l'amour et l'affection indéfectible dont ils ont besoin pour grandir et se développer. Mais les enfants intériorisent également très tôt dans leur vie des normes relationnelles¹⁰. Ils sont intégrés dans un système dont les adultes sont les médiateurs. Très tôt, des liens amicaux peuvent émerger de sociabilité globale¹¹ dans les lieux d'accueil petite enfance, à l'école, dans le voisinage, les activités périscolaires ou les différents lieux de placement.

Questionnements : Comment maintenir une relation parentale et fraternelle en dehors du partage d'un quotidien ? Comment certaines expériences (activités extrascolaires, goûters d'anniversaire et invitations chez les camarades de classe) et types d'accompagnement (transmission de goûts et passions, socialisation au maintien de lien) peuvent-ils favoriser la construction et le maintien de liens sociaux ? Comment les expériences suscitées sont-elles identifiées et facilitées par les professionnels du Département ?

Les préadolescents

La préadolescence est le moment de multiplication des groupes d'appartenance et des groupes de référence. Parfois le groupe, ou la bande, est perçu négativement et entraîne méfiance. Lorsqu'ils se structurent *via* les réseaux sociaux, leur statut est moins évident, mais tout aussi important à considérer. Car c'est la multitude de groupes d'appartenance qui semble protéger de l'isolement. Activités extrascolaires, développement de passions et début d'autonomie peuvent être des atouts pour le développement de liens sociaux. Mais c'est aussi le début de la confrontation de soi à l'autre et de la gestion des disputes et des conflits. L'équilibre est à trouver entre volonté de protéger des conduites à risque ou déviantes, et la liberté nécessaire à la construction de liens d'amitié et de l'exploration de la complexité des relations humaines. C'est aussi le moment où les relations fraternelles se développent de manière indépendante des relations avec les parents.

Questionnements : Comment accompagner ces préadolescents dans la construction et le maintien de différents liens familiaux, amicaux et amoureux (y compris sur les réseaux sociaux) tout en respectant leur intimité et leurs choix ? Comment maintenir et développer la relation entre frères et sœurs, mêmes lorsque ceux-ci sont séparés au quotidien ?

Les adolescents et les jeunes adultes

L'échéance de la fin de prise en charge fait entrer les adolescents pris en charge par l'ASE dans l'âge adulte de manière prématurée. Ils sont plus sélectifs dans les liens qu'ils décrivent, car ils anticipent souvent un isolement futur. Ils aimeraient qu'on « les pousse » et qu'on « leur tende la main »¹². L'adolescence est également le moment des premières expériences amoureuses et sexuelles, des choix d'orientation scolaire et parfois du début de l'insertion professionnelle. Or, ces trois enjeux peuvent particulièrement isoler socialement les adolescents et jeunes adultes, par des choix amoureux qui ne correspondent pas à la norme sociale (exemple : l'accès précoce à la parentalité), par une sortie du système scolaire et de formation (prolongeant les décrochages scolaires vécus par les enfants pris en charge par l'ASE à chacune des périodes sus-citées¹³) ou par des difficultés d'insertion professionnelle.

9. <https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport-1000-premiers-jours.pdf>

10. Lahire B., 2020, *Enfances de classes, de l'inégalité parmi les enfants*, Seuil.

11. Bidart C., 1997, *L'Amitié, un lien social*, La Découverte.

12. Kerivel A. Dubéchet P. et all. Et si le capital social acquis durant l'enfance était la clé de l'autonomie des jeunes adultes sortant de l'aide sociale à l'enfance, Action Enfance.

13. Fréchon I. et Marquet L. (2017), Comment les jeunes placés à l'âge de 17 ans préparent-ils leur avenir ? Documents de travail de l'INED, n° 227.



Questionnements : Comment ouvrir les possibles avant la fin de leur prise en charge ? Comment favoriser le maintien de liens existants ou la création de nouveaux liens sociaux liés aux choix de vie des adolescents et des jeunes adultes ?

Des enfants et adolescents en situation de handicap ou ayant des troubles du comportement

Les enfants et adolescents en situation de handicap ou ayant des troubles du handicap, sont avant tout des enfants et des adolescents. Il est important d'avoir en tête la part importante de ces jeunes dans la population des jeunes confiés à l'Aide sociale à l'enfance, et ce notamment car ils sont souvent particulièrement isolés¹⁴.

Selon les données existantes (différentes selon les départements), environ 22 % des enfants confiés à l'ASE auraient une reconnaissance MDPH¹⁵. Une estimation faible des situations de handicap, puisque l'on sait que le processus de reconnaissance du handicap peut être long et que les différents troubles du comportement ne sont que rarement diagnostiqués.

La prise en charge institutionnelle du handicap au cours de l'enfance a évolué ces dernières années, modifiant au passage le travail de la protection de l'enfance. Les places en internat et les établissements d'accueil continu sont moins nombreux. Plusieurs enfants et jeunes se retrouvent donc toute la journée dans les institutions de protection de l'enfance ou dans les familles d'accueil, pas nécessairement préparés et formés à ces situations.

La prise en charge institutionnelle a des effets de stigmatisation, d'exclusion partielle ou totale de l'école ordinaire, des loisirs sportifs et culturels, de la vie quotidienne collective, de remplissage de l'agenda quotidien (entre rendez-vous et temps de transport) qui isolent ces enfants et ces jeunes, plus que les autres.

La démarche de recherche-action a pour objectif de répondre aux besoins de tous les enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance, quels que soient leur âge et leur état de santé, leur pathologie.

Comprendre l'attachement

Les travaux en psychologie¹⁶ sur l'attachement ont d'abord mis en évidence l'importance du lien entre l'enfant et ses figures parentales (maternelle puis paternelle) pour le développement psychomoteur de l'enfant. Au cours de son développement, l'enfant vit des situations de détresse, d'inquiétude, de colère, qu'il peut apaiser pour retrouver son calme auprès de ses figures d'attachement. À l'inverse, s'il ne peut s'apaiser auprès de ses figures d'attachement, cela a des conséquences sur son développement et les apprentissages qu'il peut ensuite réaliser. Plus que de bon ou de *mauvais* attachement, on parle d'attachement *secure* ou *insecure*. L'attachement *secure* mêle à la fois la constance de la présence des personnes qui prennent soin de l'enfant au quotidien, le fait d'avoir un langage continu avec l'enfant à la fois physique, oral et émotionnel faisant écho à ce qui est exprimé par l'enfant, mais aussi et surtout, la prévisibilité et la continuité des comportements et des émotions exprimés par ses figures d'attachement et la continuité de leur présence (autrement dit, le nombre limité de séparations). Il est important de souligner qu'un enfant s'attache aussi à des figures qui ne sont pas sécurisantes, voire qui sont maltraitantes. La nature du lien d'attachement peut évoluer au cours de l'enfance et est difficilement prévisible. Un enfant qui a été maltraité peut rejeter les figures maltraitantes au cours d'une certaine période, et à une autre période de son enfance, recherchera les liens avec celles-ci. De la même manière, les travaux sur l'attachement ne permettent pas de prédire des psychopathologies de l'enfance, des troubles d'apprentissage, ni des troubles relationnels.

La théorie de l'attachement a d'abord décrit le rôle du père et de la mère de l'enfant, comme figures primaires d'attachement, mais a également mis en évidence que les liens peuvent être aussi forts avec toutes les personnes qui prennent soin de l'enfant, particulièrement dans les premiers mois et les premières années de vie de l'enfant. L'assistante maternelle est une figure clé de la théorie de l'attachement, tout comme le serait l'éducatrice ou l'assistante familiale qui prend soin au quotidien d'un enfant pris en charge par l'ASE.

14. À partir d'indicateurs mobilisés pour objectiver le capital social des enfants et des jeunes : 50 % des enfants et jeunes repérés comme très isolés sont en situation de handicap (contre 12 % de la population totale.) Kerivel A. Dubéchet P. et all. *Et si le capital social acquis durant l'enfance était la clé de l'autonomie des jeunes adultes sortant de l'Aide sociale à l'enfance*, Action Enfance.

15. *Défenseur des droits, handicap et protection de l'enfance : des droits pour des enfants invisibles*, rapport 2015 consacré aux droits de l'enfant.

16. John Bowlby a mené un important travail au sein des institutions internationales de l'enfance pour développer des prises en charge adaptées à la théorie de l'attachement. La prise en charge hospitalière et la séparation entre les parents et l'enfant ont ainsi été quasiment abandonnés, tout comme les orphelinats dans la plupart des pays dits du Nord.



À retenir concernant l'apport des théories de l'attachement dans le contexte de la protection de l'enfance.

- La prise en charge socio-éducative doit veiller à maximiser les liens sociaux d'attachement des enfants et des jeunes, quels que soient leur âge et la durée de leur accueil.
- Il n'est pas possible d'éviter à un enfant des attachements *insecure*, mais il est possible de veiller à la diversité des figures d'attachement.
- Le nombre de liens d'attachement n'est pas le gage d'un réseau social *secure* sur lequel et pour lequel pourra compter l'enfant. À l'inverse, un trop faible nombre de personnes dans l'entourage de l'enfant est le gage d'un risque accru pour son développement, quel que soit son âge.
- Les professionnels de l'action sociale sont formés, dans certains cursus, sur les théories de l'attachement (assistantes sociales, éducateurs spécialisés, psychologues). À l'inverse, certains professionnels qualifiés n'ont pas de formation sur ce sujet (maîtresses de maison, veilleurs de nuit, personnels administratifs).
- Certaines figures d'attachement et certains liens varient au cours du développement et de la croissance d'un enfant. Ils doivent être intégrés dans la prise en charge en protection de l'enfance (exemple : câlins et présence physique continue au cours des premiers mois et années de vie de l'enfant, autres enfants, rôles modèle à partir de 8-10 ans, figures tutélaires au travail à partir de l'adolescence...).
- Certaines figures d'attachement et certains liens ne varient pas au cours du développement et de la croissance d'un enfant. Ils doivent être intégrés dans la prise en charge en protection de l'enfance (exemple : parents biologiques, fratrie et famille élargie, câlins et réassurance physique à tous âges et sur sollicitation de l'enfant...).

N.B. : les théories de l'attachement sont initialement issues d'approches psychologiques, et en médecine elles sont empreintes du focus de la santé et de l'individu. Il est important de les replacer dans la perspective des groupes sociaux, des interventions institutionnelles, et de l'émancipation.

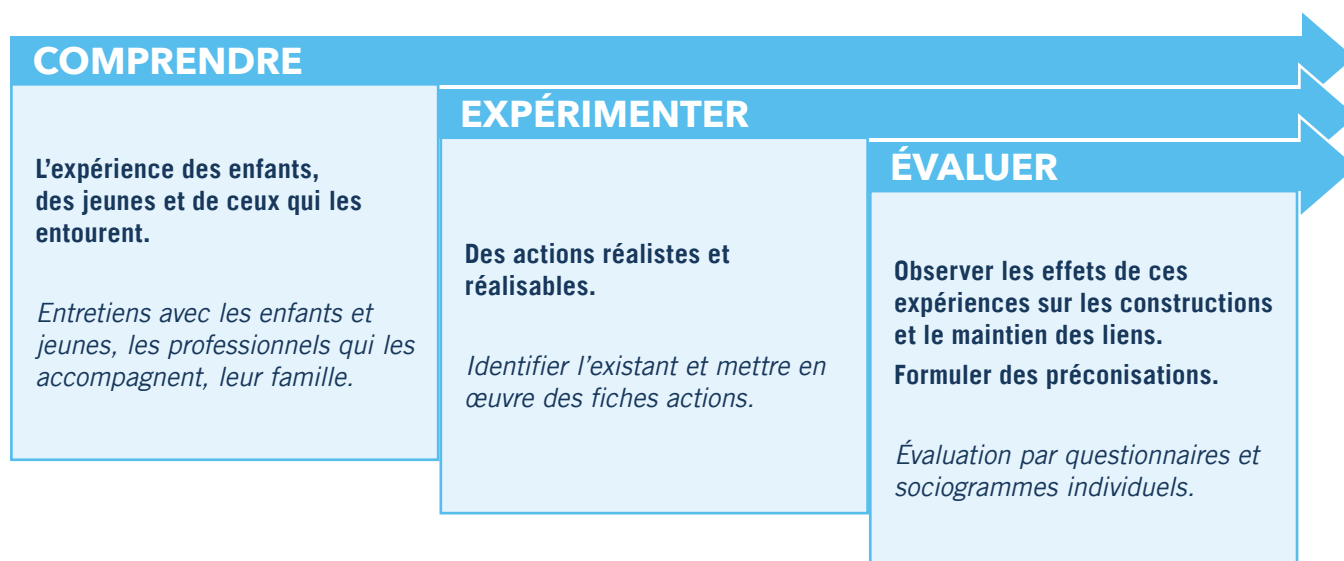
2

MÉTHODOLOGIE : UNE RECHERCHE-ACTION POUR IMPLIQUER ET TRANSFORMER

La recherche-action est une démarche visant à produire de la connaissance utile et utilisable, qui implique une collaboration entre chercheurs, décideurs et professionnels de terrain. Il s'agit de faire de la recherche pour engendrer et accompagner des actions et des changements.

Enquêter pour agir et évaluer

Ainsi, les théories, les méthodes et les outils de la recherche en sciences humaines (sociologie, psychologie, économie) sont mobilisés tout au long de la démarche.



La **première phase** vise à repérer les liens d'attachement et le capital social des enfants et des jeunes confiés à l'ASE, et à mettre en lumière les pratiques des professionnels, formalisées ou non, afin d'élaborer des fiches actions.

La **deuxième phase** vise à passer à l'action : l'expérimentation par les professionnels, des fiches actions dans le cadre de programmes adaptés aux différents lieux de placement (familles d'accueil, établissements) et aux enfants et jeunes avec le soutien potentiel nécessaire (juridique, financier...).

La **troisième phase** vise à évaluer l'effet des fiches actions et du programme d'expérimentation sur les situations des enfants et des jeunes, en matière de liens sociaux et de potentiel capital social.

Une **quatrième phase optionnelle** pourrait proposer un suivi par questionnaire régulier aux sortants de l'Aide sociale à l'enfance du Département. Cette phase permettrait d'étudier les effets à moyen terme de ce travail sur le capital social mais aussi de repérer et peut-être de prévenir de situations de fort isolement, et de penser des moyens d'accompagnement à la suite de l'accompagnement ASE.

Les trois groupes recherche-action de la démarche Lien d'attachement et capital social des enfants et des jeunes confiés au Département de l'Ain.

À Bourg-en-Bresse, Ambérieu-en-Bugey et Valserhône : trois chercheuses, docteures en sociologie, et une chercheuse, économiste. Soixante-huit professionnels : assistants familiaux, éducateurs spécialisés, moniteurs éducateurs, familles d'accueil relais, chefs de service, directeurs d'établissement, éducateurs référents, directeurs et responsables territoriaux, psychologues...

Maison de l'enfance site de Bourg (Département), Centre maternel la Bulle (Département), Bourg-en-Bresse. La petite maison (Département), Le petit Logis (Département), Le grand Logis (Département), Saint-Martin-de-Bavel, Mecs les Ricochets (association PEP 01), Mecs les Marmousets (Orsac), site Licorne Épopée à Ferney-Voltaire, site les Hespérides aux Neyrolles, site My Dreams à Divonnes, site Les Daphnés à Oyonnax, Mecs les Planètes, (centre Saint-Exupéry), Mecs Prado Bourg, Mecs Linière Prado Bugey (Prado), Brégnier-Cordon, Mecs les Charmines Prado Bugey (Prado), Mecs Seillon Peronnas (Institut d'enfants Seillon), Mecs Seillon Saint-Nizier (Institut d'enfants seillon), Mecs Seillon Ados+, familles d'accueil des territoires Bresse Revermont, Bugey Pays de Gex, plaine de l'Ain Côtière, Val de Saône Dombes.

Les groupes se sont réunis à trois reprises en 2021-2022 et ont élaboré, ensemble, 26 fiches actions.

Données d'enquête, année 1

Le présent rapport s'appuie sur les données d'enquête produites tout au long de la première année du projet. Ces données sont constituées de :

- un travail d'observation participante, mené au sein de lieux d'internat, de familles d'accueil et de lieux d'externat, répartis sur l'ensemble du Département de l'Ain ;
- des entretiens ;
- des entretiens semi-directifs, menés avec des mineurs accueillis sur les lieux de placement de la protection de l'enfance (88), des professionnels (63), des parents des enfants placés (3) et des membres de la famille des professionnels (7). Au total, 161 entretiens ont été menés.

Parmi les 88 enfants et jeunes rencontrés en entretien au printemps 2022, 42 sont accueillis en Mecs, 3 sont en appartement autonomie et 28 sont en famille d'accueil. Au moment des entretiens, ils vivent en moyenne sur le lieu de placement depuis deux ans et leur premier placement est intervenu un peu plus de six ans auparavant. Ils ont donc connu plusieurs lieux de placement.

Parmi les professionnels rencontrés en entretien au printemps 2022, 41 travaillent sur des lieux

d'internat, 19 interviennent en familles d'accueil, 9 au Département et 4 dans des lieux d'externat de la protection de l'enfance. Ils sont éducateurs référents (25), assistants familiaux (15), psychologues (2), moniteurs - éducateurs (9), cadres des lieux de protection de l'enfance (8) ou cadres du Département ou des associations de protection de l'enfance (6).

Nous avons également interviewé 7 personnes qui sont membres des familles d'assistants familiaux et 3 parents d'enfants accueillis. Au moment de notre enquête, les professionnels accompagnent l'enfant évoqué en entretien, depuis un peu moins de 7 ans en moyenne. Les professionnels évoquent plutôt des accompagnements longs au cours de leur carrière. En moyenne, ils ont un peu plus de 9 ans d'expérience professionnelle.

Les entretiens des enfants ont tous été conduits en présentiel, sur ou à proximité de leur lieu de placement, là où ils se sentaient le plus à l'aise. Certains entretiens ont ainsi été conduits dans la rue, à proximité du foyer. Parmi les entretiens des adultes, 40 ont été conduits en présentiel, au domicile ou sur le lieu de placement, et 34 ont été conduits en distanciel.

3

PREMIÈRE PHASE DE LA RECHERCHE-ACTION : REPÉRER LES LIENS D'ATTACHEMENT DES ENFANTS ET DES JEUNES CONFIÉS

Les entretiens réalisés avec des enfants et des professionnels du Département

L'objectif de l'enquête menée entre janvier et juin 2022 est de repérer :

- les expériences d'enfants et de jeunes, sur les groupes d'appartenance, les liens et le maintien des liens ;
- les regards de ceux qui les entourent sur leurs liens d'attachement et leur capital social, les freins et les difficultés structurelles ou quotidiennes au développement ou au maintien des liens ;
- les expériences, actions existantes ou ayant existé,

formalisées ou non, généralisées ou non, permettant de développer les liens d'attachement et le capital social des enfants et des jeunes accueillis.

Pour cela, des entretiens semi-directifs ont été conduits. Ceux-ci visent à faire parler les personnes à partir de thématiques proposées à l'oral et à l'aide de supports visuels pour les enfants et les jeunes (guide d'entretien ludique et sociogramme).

L'entourage des enfants et des jeunes, une diversité vue par le sociogramme

Le sociogramme individuel : un outil méthodologique pour restituer l'entourage des enfants

Pendant les entretiens, les chercheurs ont proposé aux enfants et aux jeunes de remplir un sociogramme individuel. En leur demandant : « Peux-tu citer les personnes importantes pour toi, celles qui comptent pour toi ? » Les bulles avec les groupes d'appartenance : famille, lieux de placement, école, loisirs... permettent aux enfants et aux jeunes de n'oublier personne et de réaliser une sorte de classement des différentes personnes importantes pour eux, ainsi que les différents cercles sociaux auxquels elles appartiennent.

Croisées avec les entretiens (enfants, jeunes et professionnels de leur entourage), les données recueillies *via* les sociogrammes permettent de rendre compte de l'entourage des enfants (et des manques) à un instant T ; et donc de réaliser un diagnostic exhaustif sur l'entourage des enfants et des jeunes.

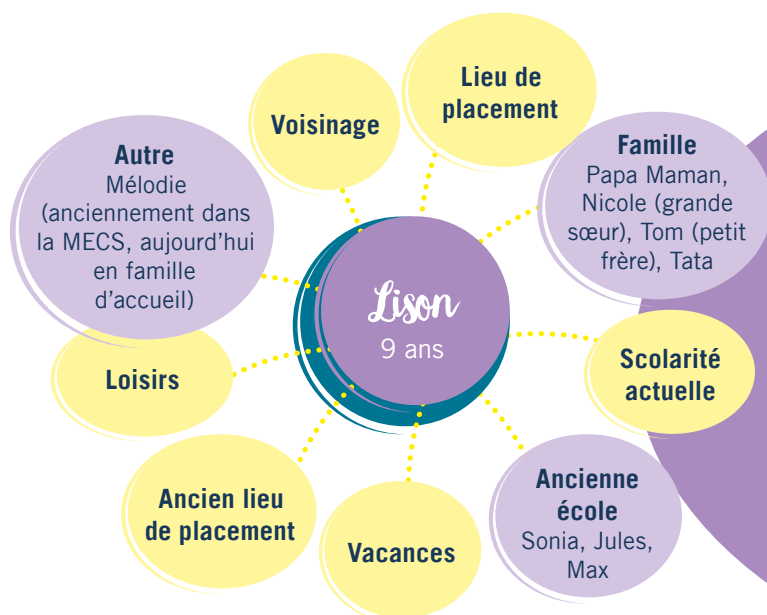
Nous pouvons repérer quatre types d'entourage¹⁷ :

- un entourage de type **dense** (plus de 15 personnes sur qui compter citées) et **exclusif** (dans 0 à 3 groupes d'appartenance) ;

- un entourage de type **restreint** (moins de 15 personnes sur qui compter citées) et **exclusif** (dans 0 à 3 groupes d'appartenance) ;
- un entourage de type **dense** (plus de 15 personnes sur qui compter citées) et **pluriel** (dans 4 groupes d'appartenance et plus) ;
- un entourage de type **restreint** (moins de 15 personnes sur qui compter citées) et **pluriel** (dans 4 groupes d'appartenance et plus)

17. Cette typologie a été élaboré dans le cadre d'une recherche-action mené avec la fondation Action Enfance à partir d'une analyse quantitative. Kerivel A. Dubéchet P. et all. *Et si le capital social acquis durant l'enfance était la clé de l'autonomie des jeunes adultes sortant de l'aide sociale à l'enfance*, Action Enfance.

Voici quelques exemples issus de l'enquête :

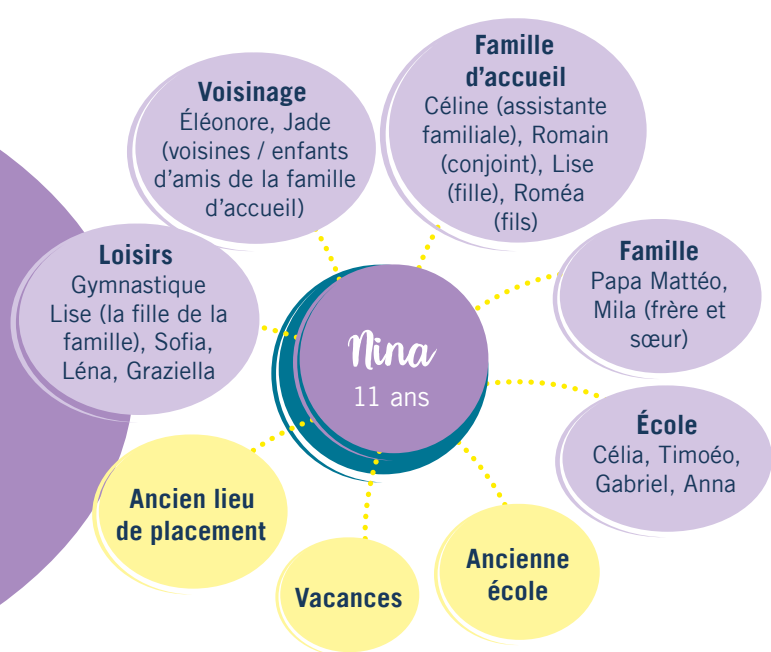


Lison,
un entourage restreint et exclusif, avec moins de 15 personnes sur qui compter, dans trois groupes d'appartenance.

Lison¹⁸ a 9 ans et est en MeCS depuis deux ans, avec sa sœur et son frère. Il n'y a pas de droits d'hébergement, mais des rencontres médiatisées avec la mère. Son père est en prison. Elle évoque des copains dans son ancienne école et une amie, rencontrée à la MeCS, maintenant en famille d'accueil, et qu'elle aimerait revoir, sans savoir comment faire.

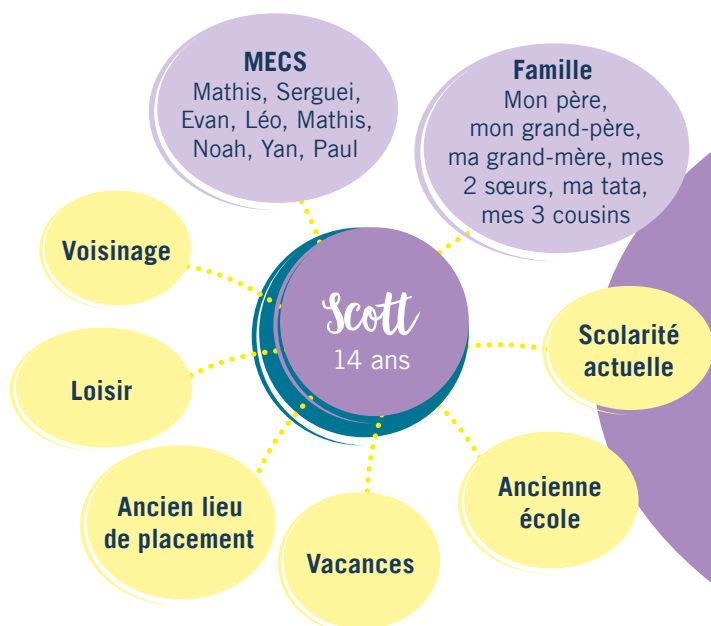
Nina,
un entourage dense et pluriel, avec plus de 15 personnes sur qui compter, dans cinq groupes d'appartenance.

Nina, 11 ans, est en famille d'accueil depuis huit mois avec son frère et sa sœur. Ses visites chez son père sont suspendues et elle voit très peu sa mère. Grâce à sa famille d'accueil, elle s'est liée d'amitié pour des voisins de son âge. Elle vient de commencer la gymnastique, accompagnée de la fille de son assistante familiale.



18. Les quatre cas présentés ci-après sont issus des enfants/jeunes rencontrés dans le département de l'Ain. L'ensemble des prénoms ont été modifiés afin de garantir la confidentialité des personnes enquêtés.





Scott,

un entourage dense et exclusif, avec plus de 15 personnes sur qui compter, dans deux groupes d'appartenance.

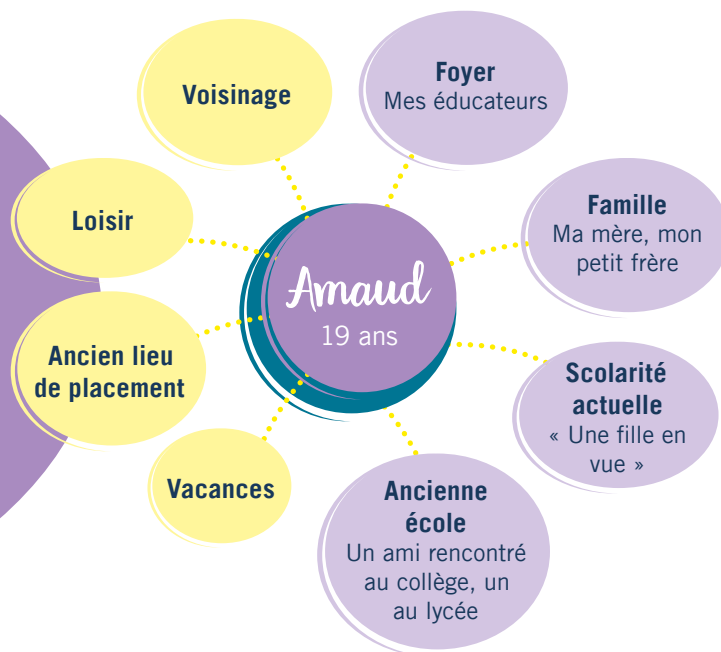
Scott a 14 ans et est placé en Mecs depuis l'âge de 3 ans. Il va une semaine sur deux chez sa grand-mère, ce qui lui permet de garder des liens avec sa famille élargie. Il a des visites médiatisées avec son père et ne voit plus sa mère. Il aimerait voir davantage ses sœurs, dans deux familles d'accueil. Il n'aime pas du tout l'école et a vécu des périodes de déscolarisation. Ses amis sont exclusivement au foyer.

Amaud,

un entourage restreint et pluriel, avec moins de 15 personnes sur qui compter, dans quatre groupes d'appartenance.

Amaud a 19 ans, il a vécu dans plusieurs Mecs différentes, depuis sa petite enfance, en étant séparé de ses frères.

Actuellement, il vit en appartement autonomie, et explique s'y sentir très seul. Il a deux amis et dit être méfiant vis-à-vis des autres. Il évoque sa mère qu'il aime, en précisant qu'il sait qu'il ne peut pas compter sur elle.



4

LES LIENS D'ATTACHEMENT ET LE CAPITAL SOCIAL DES ENFANTS CONFIÉS AU DÉPARTEMENT DE L'AIN : CONSTATS ET BESOINS, FREINS ET LEVIERS

L'analyse qui suit a été réalisée à partir des données recueillies dans l'enquête. Elle présente les situations les plus fréquemment rencontrées et les constats sur lesquels les membres des groupes recherche-action ont estimé qu'il était utile d'agir, mais aussi des pratiques de professionnels qui ont inspiré les fiches actions.

Les parents, la fratrie et la famille élargie : la question du maintien du lien malgré la séparation au quotidien

Première expérience d'attachement et de liens d'amour indéfectibles et premier groupe social d'appartenance, la famille est aussi le lieu de la socialisation et de la construction de liens et de capital social. Plusieurs enjeux et interrogations apparaissent alors en protection de l'enfance. Si les relations parents enfants sont une priorité de l'accompagnement, il n'est pas toujours évident pour les parents d'être parents en dehors d'un quotidien partagé. Le manque de temps et de quotidien est ce qui fait aussi défaut pour construire une relation entre membres d'une fratrie, lorsque ceux-ci ne sont pas placés ensemble. Les liens avec les frères et sœurs, mais aussi avec la famille élargie (grands-parents, oncles et tantes...) souvent moins visibles des professionnels, ne constituent pas aujourd'hui un axe systématique du travail en protection de l'enfance. En prêtant une attention à l'ensemble des liens familiaux, il s'agit d'aller au-delà de ce que prévoit *a minima* la justice en matière de maintien des liens pour les enfants confiés.

Ce que nous disent les enquêtes rétrospectives sur les parcours des adultes ayant été placés dans leur enfance¹⁹.

Une enquête réalisée auprès de 122 adultes ayant en moyenne 30 ans et demi, et ayant été placés en moyenne huit ans dans la fondation Action Enfance, souligne l'importance des liens d'attachement au moment crucial du passage à l'âge adulte. À noter :

- Avoir été placé dans le même lieu que ses frères et sœurs est considéré comme essentiel pour la majorité des enfants ayant été placés en fratrie (90 %).
- Les jeunes adultes se tournent prioritairement vers leurs frères et sœurs avec lesquels ils ont vécu au quotidien lorsqu'ils ont eu besoin de soutien à la fin de la prise en charge ASE.
- Pour 50 % des répondants, les liens avec les parents se sont maintenus au même rythme que pendant le placement.
- Plus les liens avec les parents se sont espacés ou effacés pendant le placement, plus la fin de prise en charge est vécue négativement.
- Les personnes qui n'ont pas de famille ou d'amis sur qui compter en cas de besoin sont celles qui ont le plus fait appel à des travailleurs sociaux.

19. Ces données sont issues de l'enquête réalisée en 2014 pour la fondation Action Enfance par les laboratoires CREAS et LERFAS, Patrick Dubéchet, Anne-Marie Doucet-Dahlgren, Aude Kerivel.



Les liens avec les frères et sœurs : l'importance de la socialisation

Malgré une volonté de l'ASE de ne pas séparer les fratries, réaffirmée par l'Assemblée nationale le 7 juillet 2021²⁰, la mise en œuvre reste complexe, faute de places disponibles au moment du placement.

Lorsque les frères et sœurs sont séparés, des rencontres entre frères et sœurs sont théoriquement organisées. Mais l'évolution des configurations fraternelles (retour en famille pour certains, passage en foyer ou sortie de la prise en charge pour les plus grands, situation de handicap et prise en charge dans des services spécialisés d'une part et manque de professionnels pour organiser ces rencontres d'autre part) rend l'organisation complexe par manque de temps et d'espaces.

« Actuellement, ça fait 9 mois qu'elle n'a pas vu ses frères et sœurs. Leurs lieux de placement sont éloignés, elle a des rendez-vous médicaux très régulièrement, et sur l'équipe, il n'y a pas toujours un professionnel disponible pour le transport. En fait, on n'arrive pas à organiser des visites régulièrement. »

Éducatrice en Meecs, à propos d'une adolescente de 15 ans placée depuis ses 7 ans.

« Scott était très proche de sa sœur qui était au foyer avec lui. Puis elle est partie en famille d'accueil. Depuis ils ne se voient qu'une fois tous les 15 jours, 1 heure, chez le père. Mais souvent chez le père, Scott joue aux jeux vidéo. On sent que la relation se délite. Avant, il parlait beaucoup beaucoup de sa sœur, maintenant il n'en parle presque plus. »

Éducateur, à propos de Scott, 14 ans.

Dans ce contexte, les professionnels qui remarquent que beaucoup d'enfants et de jeunes « ne demandent pas à

voir leurs frères et sœurs » ou « ne se plaignent pas de ne pas voir leurs frères et sœurs », peuvent être tentés d'écourter ces rencontres, oubliant que le lien fraternel n'est pas inné et naturel. Il est le fruit d'un quotidien partagé, de souvenirs communs, d'un processus de socialisation.

Certains professionnels observent également que les salles de rencontre sans jouets, ou tout autre support de lien permettant une médiation, ne sont pas favorables à la construction de lien et que l'heure n'est pas toujours suffisante pour que se nouent des relations entre des frères et sœurs qui doivent à chaque rencontre se réapproprier et ce, notamment dans un contexte post pandémie.

« Tous les liens fratrie se sont arrêtés pendant deux ans. À part pour ceux qui avaient des visites avec les parents et les frères et sœurs. Les enfants, quand ils arrivent à la Meecs, c'est le lien fraternel, c'est plutôt fort. Aujourd'hui, il n'y a plus de lien, ça fait deux ans qu'ils ne se sont pas vus, pas de bisous pas de câlins à cause du covid. En deux ans, ils ne se retrouvent plus. Il va falloir qu'on leur re-propose, que c'est possible. »

Éducatrice en Meecs.

Selon la loi du 30 décembre 1996, art. 371-5, « L'enfant ne doit pas être séparé de ses frères et sœurs, sauf si cela n'est pas possible ou si son intérêt commande une autre solution. S'il y a lieu, le juge statue sur les relations personnelles entre les frères et sœurs. »

En 2021, un amendement précise : « L'enfant est accueilli avec ses frères et sœurs, sauf si son intérêt commande une autre solution. »

Fiche action proposée :

Des temps fratrie privilégiés (voir p. 31)

20. Le 7 juillet 2021, un amendement de l'article 375 7 du Code civil fixe la règle de prendre en charge les fratries dans un même lieu d'accueil sauf si cela est contraire à l'intérêt de l'enfant : « L'enfant est accueilli avec ses frères et sœurs, sauf si son intérêt commande une autre solution. »



Les liens avec les parents biologiques : information des professionnels et place des parents

Dans leur mission d'accompagnement du lien parents enfants, les professionnels qui sont au quotidien avec l'enfant confié, font face à plusieurs difficultés : la première est une méconnaissance, dans de nombreux cas, des raisons du placement et de l'histoire de la famille.

Lison a été placée pour maltraitance de sa maman. Celle-ci, qui a des droits de visite médiatisés, vient souvent très alcoolisée et est très malade. Lison parle beaucoup de son papa qui vient de sortir de prison. Elle espère qu'elle pourra aller habiter chez lui. L'éducateur de Lison est optimiste quant à cette possibilité d'accueil par le père, car il est témoin au quotidien de ses appels et de ses courriers pour Lison. Pour Lison et son éducateur : le papa a fait de la prison pour une bagarre. Pour une cadre de l'établissement, le père a fait de la prison pour violences conjugales. Ces deux versions s'opposent quant à la possibilité réelle pour Lison d'aller vivre chez son père.

La seconde difficulté est l'évolution constante des configurations parentales et des positionnements des parents dans la vie de l'enfant. Les professionnels sont souvent en première ligne, face au profond désarroi de l'enfant lorsque les visites sont annulées, que le parent ne vient pas ou que la visite ne se passe pas bien. Plusieurs évoquent un sentiment d'impuissance pour soutenir l'enfant.

« À un moment donné, les visites se sont espacées, cette maman est arrivée à ses limites, elle ne s'est plus présentée aux visites. Je me souviens d'une visite porte fermée avec Virginie pleurant toutes les larmes de son corps. Donc j'ai travaillé avec elle durant des mois pour essayer de la remobiliser. Puis il a fallu expliquer aux enfants que la maman ne souhaitait plus les voir. Puis son papa est revenu dans leur vie, les enfants étaient très demandeurs. Jusqu'à ce que le papa commette des violences en visite, en bernant tous les professionnels autour. »

Éducatrice référente, à propos d'une jeune de 15 ans et de sa fratrie.

Lorsque les parents respectent les différentes visites, le cadre imposé par le jugement (visite médiatisée, visite au domicile avec ou sans TISF) rend parfois difficile le

maintien du lien parents enfants pour des familles de milieu populaire, voire très populaire, pour qui les loisirs n'ont que peu de place et qui ne pourront être parents que pendant un temps limité, en dehors du quotidien et dans un environnement qui n'est pas le leur. L'écart de normes éducatives entre les familles de milieu populaire et les professionnels de classe moyenne renforce une relation déjà déséquilibrée par la mesure de placement. Il est, par exemple, souvent reproché aux parents de ne pas suffisamment poser de limites ou de trop gâter les enfants. Les professionnels soulignent que les lieux ne sont pas toujours appropriés pour mettre à l'aise les parents, ne permettant pas toujours aux parents et aux enfants de *faire ensemble*, plutôt que de se centrer dans la discussion, qui correspond moins aux besoins et aux ressources des enfants et adolescents.

« Les ASE, elles ne voient pas la capacité des parents, elles ne voient pas que les parents, ils font des efforts. Eux, pour eux, les parents, ils sont en bas. Après ils disent : "Oh, on n'arrive pas à travailler avec vous." Bien sûr vous arrivez pas à travailler avec moi, parce que vous mettez les parents ras le sol, au lieu de les mettre en haut. »

Maman dont plusieurs enfants sont confiés à l'ASE depuis plusieurs années.

De plus, il est important de noter que les parents, le plus souvent les mères, sont eux-mêmes extrêmement isolés et ont peu, voire personne sur qui compter, notamment lorsqu'ils ont des enfants qui ont des troubles du comportement. Les professionnels avec lesquels les parents ont pu construire un lien de confiance sont parfois les seules personnes vers lesquelles ils peuvent se tourner pour demander des conseils. La mission des professionnels face à ces demandes et besoins n'est pas toujours claire.

« Violette a été placée chez moi, puis il y a eu un retour en famille. J'avais de bonnes relations avec la maman. Aujourd'hui, la maman a une mesure d'AED. L'autre jour, la petite était tombée au parc et elle saignait. La maman m'a appelée pour me demander mon avis. Est-ce qu'il fallait qu'elle l'emmène chez le docteur ou aux urgences surchargées. J'en ai parlé à ma responsable. Elle m'a dit que je n'aurais pas dû répondre. »

Assistante familiale.

Fiches actions proposées :

Temps famille (et WE) dans un espace hors Aide sociale à l'enfance (voir p. 32)

Relation continue entre les parents et les équipes ASE (voir p. 32)

Les liens avec la famille élargie : des personnes à considérer et à solliciter

L'accompagnement des liens familiaux, fortement influencé par une vision occidentale, est centré sur la famille nucléaire. La famille élargie est difficilement identifiée par les professionnels qui peuvent rarement aider l'enfant à se situer et à apprendre à reconnaître les membres de sa famille. Le repérage des membres de la famille élargie implique une action en ce sens des professionnels.

« J'utilise un plan pour dessiner où est sa famille, pour visualiser où ils sont géographiquement. Je fais ça avec des bouchons et dans un deuxième temps, on fait : «Comment tu souhaiterais que ça change.» C'est un truc qu'on avait vu en formation. »

Monitrice éducatrice en Mecs.

Si certains parents des enfants placés sont isolés et n'ont que très peu de liens avec leur propre famille – cet isolement familial étant renforcé lorsqu'ils ont eux-mêmes été placés dans leur enfance – la plupart des enfants citent un ou plusieurs membres de leur famille élargie avec qui ils ont eu des liens avant le placement.

« Les personnes importantes c'est : mon père, mon grand-père, ma grand-mère et mes sœurs, ma tata, mes cousins et voilà. Je vais une semaine sur deux chez ma grand-mère, je vois ma tata (on a fait mon anniversaire). Je cuisine avec ma grand-mère. Ma cousine, je la vois plus trop car elle est à fond dans ses études, elle est prof. d'histoire. »

Ben, 14 ans, en Mecs.

Lorsque les familles sont proches géographiquement et s'entendent bien, les enfants maintiennent des liens pendant le placement, notamment à l'occasion des visites chez les parents (ou les grands-parents) comme pour Ben. Mais lorsqu'il n'y a pas de visites prévues par

le juge, les liens peuvent s'estomper au fur et à mesure du placement.

Souvent, la procédure n'est pas très claire pour les professionnels lorsque les enfants leur parlent d'un membre de leur famille qui compte pour eux et qu'ils aimeraient revoir. Plusieurs enfants évoquent la volonté de revoir un membre de la famille, mais sans savoir comment faire, ou sans oser le faire.

« Adam est placé depuis deux ans dans une famille d'accueil, avec sa sœur en situation de handicap, en IME. Sa mère lui tient rigueur de son placement, car il a dénoncé les abus sexuels de son beau-père. Il a un oncle avec qui il s'entend bien et qu'il voudrait revoir. Mais la référente dit que cela doit venir de l'oncle. La famille doit prendre contact avec la référente. Après il va y avoir un process, l'autorisation des parents. Une fois que la référente a fait ce qu'elle a à faire, elle demande l'autorisation à son supérieur. Après l'affaire sera lancée, on mettra un calendrier ; j'ai dit à la référente il y a trois semaines. »

Assistante familiale, à propos d'Adam.

N.B. : une circulaire du 3 mai 2022 précise les dispositions de la loi du 7 février 2022 qui s'appliquent dès à présent, notamment la priorité de l'accueil de l'enfant par un membre de la famille ou un tiers digne de confiance, actuellement peu ordonné par les juges des enfants.

Le repérage des membres de la famille élargie ou le travail de reprise de contact est donc une étape déterminante.

L'association Les enfants de Bohême a pour mission d'accompagner ces tiers dignes de confiance.

Fiche action proposée :

Mon flocon de famille (arbre généalogique et/ou sociogramme) (voir p. 33)

La religion et la culture d'origine : un moyen de maintenir des liens avec une communauté rarement considérée

En étant séparés au quotidien de leur famille d'origine, les enfants ne sont plus immergés dans la culture et parfois la religion qui est celle des parents. C'est, bien sûr, particulièrement le cas des enfants nés à l'étranger, mais aussi de ceux nés en France.

Tessa et son petit frère (5 et 2 ans) sont tous les deux placés en Mecs.

« Ils voient leur maman deux heures par semaine avec une TISF. La maman ne parle pas français et les enfants ne parlent pas serbe. On a pris des traducteurs, c'est mieux que rien, la maman commence à parler un peu français. Tessa dit qu'elle ne comprend pas maman, c'est compliqué pour elle. Ils ont prévu de retourner en Serbie tous ensemble dans les jours qui viennent. Le problème, c'est qu'il n'y a pas de date, on commence à lui lire des livres sur l'avion. »

Aurore, éducatrice référente de Tessa.

Les questions de religion et de spiritualité, mais aussi de pratiques culturelles associées à des rites religieux sont rarement abordées par les professionnels, alors que les institutions elles-mêmes, ont souvent une histoire imprégnée du christianisme.

« Pendant le covid, une maman m'a contactée pour avoir une visite à domicile de son fils pour l'Aïd, on n'a pas pu l'organiser. Pourtant, rétrospectivement, je mesure à quel point c'était important pour elle et son fils. »

Assistante sociale, au sujet d'un enfant placé en famille d'accueil.

Fiche action proposée :

Connaître ses racines (voir p. 33)

Les liens avec les personnes du lieu d'accueil : la question de l'attachement au présent et au futur

À partir du moment où un enfant est confié à l'ASE, les professionnels et l'institution ont pour mission de répondre aux besoins fondamentaux de l'enfant (auxquels ses parents devraient mais ne peuvent pas répondre). Les professionnels des institutions ont donc un double rôle. Le premier est d'être eux-mêmes figure d'attachement, et de répondre aux besoins de câlins et de présence physique continue au cours des premiers mois et années de vie de l'enfant, et au rôle de modèle à partir de 8-10 ans. Le second est de faire vivre l'institution qui elle-même constitue un espace de socialisation primaire pour les enfants. Ainsi, les normes de relation (se comporter avec l'autre, maintenir un lien, entrer en relation) avec un membre de la fratrie ou de la famille, un pair ou un adulte, sont le fruit d'un processus de socialisation dont les professionnels sont les acteurs principaux pendant le temps du placement. Se pose la question de l'après. Lorsqu'on parle de rupture à éviter, c'est souvent pour évoquer la fin de la prise en charge par l'ASE. Or, les différents changements de lieux de placement, de professionnels référents, de pairs de placement, mais aussi de chambre, que vivent les enfants et jeunes pendant la durée où ils sont confiés à l'ASE, peuvent aussi entraîner des ruptures sources d'insécurité et d'isolement futur. Il s'agit d'assumer, d'affirmer et d'accompagner ces missions et de penser le besoin de continuité et d'ancrage des enfants et des jeunes confiés.

Ce que nous disent les enquêtes rétrospectives sur les parcours des adultes ayant été placés dans leur enfance²¹.

- Les personnes sur lesquelles les jeunes sortant de l'ASE disent le plus souvent pouvoir compter sont un ou plusieurs professionnels qui les ont accompagnés au quotidien.
- Le fait de pouvoir compter sur un professionnel joue sur le sentiment positif lié à la sortie.
- Bien souvent, au moment de la sortie du dernier lieu de placement, les jeunes coupent les liens avec les pairs de placement, et parfois avec l'ensemble des professionnels. Beaucoup reprennent ou souhaitent reprendre contact un peu plus tard, au moment où ils ont des enfants eux-mêmes ou lors des grandes étapes de leur vie.

21. Ces données sont issues de l'enquête réalisée en 2014 pour la fondation Action Enfance par les laboratoires CREAS et LERFAS, Patrick Dubéchet, Anne-Marie Doucet-Dahlgren, Aude Kerivel.



Des professionnels de première ligne qui doivent répondre au besoin d'attachement et de disponibilité des enfants

Les professionnels se trouvent en prise avec des injonctions contradictoires : de la nécessaire distance qui leur a été prescrite en formation ou sur leur fiche de poste, et le besoin d'amour et d'attention des enfants qui leur sont confiés.

Les non-dits et tabous de la protection de l'enfance (et des juges) autour des questions sur les émotions, l'amour et l'attachement entraînent une tendance à une vision passéiste de ce qu'on appelle la *distance professionnelle* qui reviendrait à une non-implication émotionnelle. La distance est peu associée aux retours réflexifs, pourtant déterminants. Et pour cause, les professionnels n'ont pas tous la possibilité de s'exprimer régulièrement en groupe d'analyse de la pratique. Des questions subsistent : que dire à des enfants qui les aiment ? Comment répondre à la nécessaire réciprocité, et à la nécessité d'être aimé pour se construire ?

- Est-ce que tu as des surnoms ?
- Non. [Il réfléchit]. Ah si ! Quand je dis à Nounou que je l'aime, elle me dit : « Moi aussi mon canard. » Ça me fait rigoler.

Adam, 12 ans.

- J'ai dit que la seule personne importante pour moi, que j'aimais, c'était toi. Parce que tu fais plus de trucs que mes parents. Mes parents, ils m'aiment mais ils ne font rien.
- Nous aussi on t'aime ! Même si des fois, tu nous casses les pieds.

Nina échange avec son assistante familiale, Céline.

En répondant aux enfants, qui expriment leur amour en attente d'un retour, les professionnels ont l'impression de ne pas respecter les règles professionnelles.

L'autre difficulté évoquée par les professionnels au cours des entretiens réalisés, est celle du manque de disponibilité. Certains professionnels pleurent, culpabilisant sur la manière dont ils ont géré ou gèrent des situations.

« Une audience nous prend une demi-journée. Ce qui est devenu très chronophage, c'est l'administratif. Au Conseil départemental, aujourd'hui, tout doit être retranscrit écrit, on retrace tous nos appels téléphoniques de la journée, mais on ne le fait pas parce qu'on n'a pas le temps, donc on se fait taper sur les doigts. »

Assistante sociale, services de placement.

Faute de temps et de marge de manœuvre, les professionnels ne se sentent pas assez disponibles pour les enfants qui leur sont confiés, ce qui engendre des situations de souffrance. Un exemple significatif, loin d'être anecdotique, cité par les enfants, les jeunes et les professionnels, est le manque de temps et de possibilités pour aménager la chambre de l'enfant avant ou peu de temps après son arrivée, alors que cette attention peut être déterminante pour la suite.

Adam (12 ans) est fan de Naruto, un personnage de manga. Son assistante familiale a repeint l'ensemble des meubles et les murs de la chambre d'Adam avec ses couleurs. Adam aime beaucoup sa chambre et y passe beaucoup de temps.

Fiches actions proposées :

Liens d'attachement et développement du capital social dans le Projet personnel d'éducation (PPE) (voir p. 34)

GAP à petit effectif (voir p. 35)

Groupe de travail : juges des enfants et professionnels (voir p. 35)

Développer la marque employeur de l'Aide sociale à l'enfance de l'Ain pour sensibiliser et recruter (voir p. 36)

Un beau coin à soi (voir p. 36)



La continuité des liens avec les professionnels et l'ancienne institution de placement : un impensé ?

La quasi-totalité des enfants et des jeunes rencontrés ont, soit connu plusieurs lieux de placement (familles d'accueils, Mecs, foyers), soit été accompagnés au quotidien par différents professionnels qui se sont succédé. En majorité, les professionnels ne se sentent pas autorisés à maintenir des liens avec les enfants qu'ils ont accompagnés, soit parce que cela dépasserait leur mandat, soit parce que cela leur aurait été interdit, soit parce qu'une telle possibilité entraînerait une surcharge de travail.

Pour beaucoup, la fin de l'accompagnement est synonyme de rupture, une rupture difficile pour les professionnels et les familles d'accueil, et pour les enfants.

« Lorsque le placement s'est arrêté, on a eu une journée et demie pour préparer ses affaires, imprimer toutes ses photos ici, aller au resto tous ensemble et lui dire au revoir [les larmes aux yeux]. »

« Toi, tu sais s'il pourra venir à mon anniversaire ? Papa et maman sont d'accord pour que je l'invite. » [Montre le fils de la famille d'accueil blotti dans les bras de sa maman. Lorsque l'enfant anciennement placé chez elle quitte la pièce, l'assistante familiale me dit à voix basse qu'elle pense que son fils ne pourra pas venir puisqu'il leur a été demandé de ne maintenir aucun lien avec l'enfant.]

Assistante familiale, au sujet d'un enfant accueilli durant quatre ans.

L'argument le plus souvent cité pour expliquer ces ruptures de lien, est que le maintien empêcherait la possibilité d'intégration de l'enfant dans son nouveau lieu de placement. Or, cette règle ne s'appuie sur aucune preuve scientifique, mais semble plutôt relever d'une convention informelle du travail social qu'il nous semble crucial de réinterroger.

Ce que dit la loi

Le Code de l'action sociale et des familles (loi n° 2022-140 du 7 février 2022, article 19) : le service de l'Aide sociale à l'enfance doit veiller à ce que les liens d'attachement noués par l'enfant avec d'autres personnes que ses parents soient maintenus, voire développés, dans son intérêt supérieur.

Ce que dit la recherche

Aucun travail scientifique en psychologie du développement, en pédiatrie, en psychologie clinique ou en sciences de l'éducation ne met en évidence que la limitation du nombre de liens et de figures d'attachement d'un enfant permettrait de stabiliser sa construction affective et son développement psychomoteur. À l'inverse, ces travaux sont unanimes sur le fait que les ruptures de lien, les conditions de rupture de lien, sont délétères au développement de l'enfant, dans toutes ses dimensions.

Beaucoup de professionnels donnent leurs coordonnées en cachette de leurs collègues ou de leur hiérarchie, en laissant les enfants ou jeunes la possibilité de les contacter, mais sans s'autoriser à être moteur de la relation. Rares sont les jeunes et encore moins nombreux les enfants qui osent faire le premier pas. Pour les enfants, le changement de lieu de placement est synonyme de rupture. Dans les entretiens, ils évoquent des personnes qui ont compté mais dont ils n'ont plus de nouvelles. Parfois, la rupture s'est faite suite à un conflit, mais une fois le recul pris, l'enfant ou le jeune se souvient des bons souvenirs et aimerait reprendre contact, mais ose rarement le faire.

Enfin, quelques professionnels prennent l'initiative individuellement d'appeler des enfants ou des jeunes pour leur anniversaire, ou plus régulièrement ; et parfois proposent des invitations à dîner.

Si des familles d'accueil et des foyers laissent la possibilité aux jeunes majeurs de *passer dire bonjour*, rares sont les jeunes qui osent le faire, notamment dans les Mecs ou foyers où le turnover entraîne le risque de se retrouver face à des inconnus.

Fiches actions proposées :

Albums photos de l'établissement (voir p. 36)

Mur réel et virtuel pour laisser une trace et retrouver la trace des personnes rencontrées pendant le placement (voir p. 37)

Garder le lien avec mes anciens lieux de placement et éviter de multiplier les ruptures (voir p. 37)

Permettre, susciter le maintien des liens avec les personnes qui ont pris soin de l'enfant à l'issue d'un placement (parrainage par des professionnels de l'ASE) (voir p. 38)

Les pairs de placement : un apprentissage de la sociabilité, des amitiés qui ne perdurent pas toujours

Le lieu de placement est un espace de socialisation qui permet une forme de sociabilité globale²². Certains enfants, souvent ceux qui viennent d'arriver, disent s'entendre avec tout le monde, ou « tous les garçons... ou toutes les filles... ou tout le groupe. » Cette sociabilité globale est la base nécessaire à la construction d'amitiés. D'autres enfants citent les prénoms de copains avec lesquels ils « jouent, ou font du vélo », pour les plus petits, ou avec lesquels ils « discutent ou jouent aux jeux vidéo », pour les plus grands.

Parfois, certains adolescents évoquent le caractère non électif des liens au sein du lieu de placement, donnant un statut particulier aux « potes du foyer ».

« J'ai des potes de foyers, mais les gens qui habitent ici ont l'impression d'être amis. Faut se voir à l'extérieur pour savoir si on est vraiment amis. J'ai confiance en moi par rapport à ça. Je sais aussi qu'il faut se voir à l'extérieur. »
C'était toujours facile dans les foyers de voir tes potes de l'extérieur : « Non. »

Arnaud, 21 ans, placés depuis la petite enfance.

Si quelques amitiés sont bien identifiées par les professionnels, ce n'est pas toujours le cas, et souvent, les sociogrammes décrits par les enfants sont assez différents de ceux décrits par les éducateurs qui les accompagnent au quotidien. Les amitiés non identifiées par les professionnels pourront difficilement être maintenues, voire favorisées par l'accompagnement socio-éducatif. Des professionnels qui ne connaissent pas les amis d'un enfant seront moins enclins à veiller à une participation à des anniversaires, ne solliciteront pas l'envoi de nouvelles de la part de l'enfant ou simplement n'organiseront pas de rencontres.

Plusieurs enfants évoquent un ami ou des amis rencontrés dans un précédent lieu de placement (en famille d'accueil, cela peut être un fils ou une fille de l'assistante familiale), mais la plupart ne savent pas ou ne s'autorisent pas à maintenir le lien lorsqu'ils ne sont plus dans cet espace de socialisation global qu'est le foyer.

Souvent parce qu'ils sont trop jeunes mais aussi parce qu'ils ont l'habitude que la vie de la Meccs ou du foyer soit animée et organisée par les éducateurs, les enfants ont assez rarement appris à maintenir un lien.

Lison : C'est mon doudou, il s'appelle Mélissa.

Sociologue : Ah, il est trop mignon.

Lison : Parce que c'est Mélissa qui me l'a donné, Mélissa c'est une fille qui était ma meilleure copine ici.

Sociologue : D'accord, et elle est partie ?

Lison : Oui, en famille d'accueil.

Sociologue : Et vous continuez à vous voir depuis qu'elle est partie ?

Lison : Non.

Sociologue : Et vous vous écrivez ?

Lison : Non.

Sociologue : Vous vous téléphonez ?

Lison : Non.

Sociologue : Et tu aimerais bien ?

Lison : Ben ça faut voir avec les éducateurs, c'est pas nous qui font.

Échange avec Lison, 9 ans, en Meccs.

Quelques enfants racontent avoir écrit des cartes à leur ancienne Meccs, auxquelles ils n'ont pas toujours de réponse, mais la plupart n'ont pas su comment garder contact. En effet, maintenir des liens étant le fruit d'un processus de socialisation, nous pouvons faire l'hypothèse que tous les enfants n'ont pas appris à le faire.

Fiches actions proposées :

Fête annuelle dans les lieux de placement, le Département (voir p. 38)

Cahier de vie (voir p. 39)

22. Bidart C., 1997, *L'Amitié, un lien social*, La Découverte.



Le besoin de multiplicité d'expériences pour augmenter le nombre de personnes sur lesquelles compter en dehors du lieu de placement

Plus expressément que les autres, les enfants confiés à l'ASE vont avoir besoin de personnes sur qui compter (en plus ou en dehors des parents selon les situations) et qui ne sont pas des professionnels de la protection de l'enfance, dont les missions s'arrêtent à la fin du placement. Alors que les jeunes grandissant dans des familles vont bénéficier longtemps du capital social de leur parents et de leur famille pour entrer progressivement dans la vie d'adulte, les jeunes sortant de l'ASE ne vont (majoritairement) pas bénéficier de ce soutien.

Les amis ou adultes importants (maîtres de stage, parents d'amis, parrains, enseignants, animateurs...), vont être fondamentaux au moment de l'insertion sociale et professionnelle.

L'institution et les professionnels jouent un rôle socialisateur car faire partie de cercles et développer des liens implique d'être initié à des pratiques sportives et culturelles par exemple, d'avoir participé à des rites tels que les invitations à des anniversaires, d'avoir été autorisé à rencontrer et habitué à maintenir des liens hors du lieu de placement. Or, ces possibilités peuvent être freinée par la mission de protection visant à réduire les risques de mauvaises rencontres et l'organisation des lieux de placement.

Ce que nous disent les enquêtes rétrospectives sur le parcours des adultes ayant été placés dans leur enfance.

- Au moment de la fin de la prise en charge ASE, beaucoup de jeunes adultes coupent complètement avec les amis du lieu de placement, afin de se détacher du stigmate du placement.
- Les adultes anciennement placés ayant une passion ou un centre d'intérêt développé au cours du placement, ont souvent conservé des liens d'amitié construits dans le cadre de cette passion, ou continue d'avoir une pratique leur permettant de rencontrer de nouvelles personnes.
- La plupart du temps, lorsque les jeunes cherchent un stage ou un apprentissage, ils mobilisent les parents de leurs amis d'école, qu'ils ont eu l'occasion de rencontrer lors d'invitations.
- Les personnes qui n'ont pas d'amis sur qui compter sont celles qui font le plus appel à des travailleurs sociaux²³.

23. Ces données sont issues de l'enquête réalisée en 2014 pour la fondation Action Enfance par les laboratoires CREAS et LERFAS Patrick Dubéchet, Anne-Marie Doucet-Dahlgren, Aude Kerivel.



Les camarades d'école et l'initiation aux rites des anniversaires dont les enfants sont parfois exclus

« L'ami, c'est celui que l'on choisit » : s'il y a une définition de l'amitié qui fait consensus dès le plus jeune âge, c'est bien celle-ci ! Il y a donc des relations sécurisantes agréables, qui se traduisent par de la reconnaissance et de la confiance mutuelle.

L'école, et avant cela, le lieu d'accueil petite enfance, sont les premiers contextes sociaux (avec le lieu de placement) dans lesquels les enfants rencontrent des camarades qui potentiellement pourront se hisser au rang d'amis. Accéder à ce privilège se fait bien souvent en dehors des bancs de la classe. Voir un copain d'école en dehors de l'école, être invité chez lui et l'inviter chez soi, être invité à son anniversaire, marque bien souvent le passage du statut de camarade de classe, membre du groupe de copains à celui d'ami, ou de meilleur copain.

Or, les enfants confiés à l'ASE changent de contexte social, d'école, de voisinage mais surtout ne voient que rarement leurs camarades de classe en dehors de l'école. Beaucoup d'enfants et d'adolescents rencontrés n'ont jamais été invités chez un ami et n'ont jamais invité un ami.

Certains enfants ou jeunes pensent qu'il n'est pas possible d'aller chez un camarade d'école ; d'autres se disent que les démarches sont trop compliquées et bien souvent n'en font pas la demande comme en témoigne cet échange entre Scott et la sociologue.

Sociologue : Il y a des potes chez qui tu es invité ?

Scott : En fait il faut demander des autorisations et ça c'est chiant. Parce que quand par exemple on est chez nous, on n'a pas besoin d'invitation, d'écrire une lettre ou un truc comme ça. On dit juste, bah je vais chez un pote, il m'a invité ce soir, et après ils (mes parents) me disent oui ou non. Mais ici, faut demander l'autorisation des parents, à quelle heure on y va, à quelle heure on rentre et qu'est-ce qu'on fait là-bas.

Sociologue : Tu as déjà demandé ces autorisations ?

Scott : Bah non, parce que c'est trop long et parfois j'ai des potes, ils veulent pas le faire parce qu'ils disent c'est long.

Sociologue : T'en as déjà parlé à des potes ? Comment tu leur as dit ?

Scott : Si faut que je dorme chez toi ou que je vienne chez toi, il me faut une autorisation. Faut que ta mère elle écrive une lettre. Pourquoi elle m'accepte chez toi et je sais pas quoi... En fait, c'est soit ils ont pas le temps, soit c'est un peu ringard de demander l'autorisation, d'écrire une lettre... L'autorisation, bon ok, mais écrire une lettre.

Sociologue : Ça c'est que pour les nuits ?

Scott : Non, même si je vais chez eux, rester un jour. Si je vais chez eux sur mon temps de sortie, c'est bon. »

Scott, 14 ans, en Mecs depuis son plus jeune âge.

Beaucoup d'enfants n'ont jamais fêté leur anniversaire en invitant des copains de l'extérieur et certains n'ont jamais été invités à un anniversaire. Ne pas inviter de copains d'école à son anniversaire, et ne pas être invité aux anniversaires des camarades de classe, c'est ne pas pouvoir s'intégrer dans le cycle donner - recevoir - rendre²⁴, intégrateur et créateur de liens. Les fêtes d'anniversaire sont « des événements importants pour l'enfant [...], qui donnent à chacun des repères qui l'aident à se situer dans son histoire. »²⁵

Sociologue : Est-ce que tu as déjà été invitée chez des copines pour des anniversaires ?

Coline : Non.

Sociologue : Et toi, tu as déjà invité chez toi ?

Coline : Non.

Sociologue : Tu aimerais ?

Coline : Si, quand j'étais petite chez maman, j'ai invité des copines de mon âge. J'avais au moins 4 ans.

Sociologue : Ça fait longtemps que tu ne l'as pas fait ?

Coline : Oui.

Coline, 9 ans, en Meccs.

24. Mauss Marcel, 1968, *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*, in *Sociologie et Anthropologie*, Puf, coll.

25. Segalen Martine et Martial Agnès, 2008, *Sociologie de la famille*, Armand Colin (6e édition).



Pour les professionnels en Mecs, en dehors des autorisations lors des invitations à dormir ou à des soirées, c'est l'effectif réduit en fin de semaine qui ne permet ni d'emmener un enfant en week-end, ni de recevoir les copains des enfants. Les enfants intériorisent cette impossibilité.

« Moi, pour ma part, les enfants m'ont rarement demandé d'inviter quelqu'un. Les week-ends, on est en effectif réduit. On pourrait dire : "Roxane tu invites des copines." Mais on a déjà la responsabilité des enfants présents de la Mecs... Même dans le parc, on ne peut pas inviter. »

Éducatrice en Mecs.

Maintenir des liens, inviter, être invité et savoir se comporter lorsqu'on est invité est le fruit d'un processus de socialisation. Les premières invitations se font nécessairement par l'intermédiaire des parents qui rencontrent les parents des camarades d'école, et instaurent la possibilité de ces invitations. Parfois, derrière l'interdiction ou l'absence de propositions faites aux enfants et aux jeunes d'aller dormir chez un ou une amie, il y a la peur de la réitération des abus sexuels subis.

« Adam, ne va pas dormir chez des copains. Adam a été victime d'abus sexuels et c'est pour ça qu'il n'est pas trop en relation avec sa petite sœur, car ils ont des jeux incestueux, c'est pour ça. Autant il va passer des journées chez des copains, mais je ne suis pas prête à le laisser dormir chez un pote. S'il devait se passer quelque chose. »

Assistante familiale accueillant Adam, 12 ans.

Fiches actions proposées :

Invitation d'un copain ou d'une copine, et de son parent (voir p. 39)

Fêter son anniversaire et inviter ses amis (voir p. 40)

Soirée pyjama et nuit chez un ou une amie (voir p. 40)

Des amitiés durables, ça s'apprend ! (voir p. 40)

Tisser des liens avec l'école et les parents d'élèves (voir p. 41)

Un manque d'activités sportives et culturelles et d'occasions de nouvelles amitiés

Les activités sportives, culturelles, artistiques (extrascolaires et vacances) sont d'autres cercles sociaux où peuvent se nouer des liens avec d'autres enfants et jeunes et avec des adultes qui ne sont pas des professionnels de la protection de l'enfance. Des temps privilégiés qui permettent la valorisation, la reconnaissance réciproque, soutiennent la confiance en soi²⁶ et permettent de construire une image positive en situation d'apprentissage, particulièrement pour des enfants rencontrant des difficultés scolaires.

Parmi les enfants et les jeunes confiés à l'ASE de l'Ain, seule une minorité est inscrite à une activité sportive à l'année et ils sont encore moins nombreux à être inscrits à une activité culturelle ou d'éducation populaire. Beaucoup d'enfants et de jeunes ne sont jamais partis en colonie de vacances ou n'ont jamais fait de stage autour d'une activité ou de mini-camp. Et aucun enfant ou jeune n'est inscrit dans un mouvement d'éducation populaire. Trois raisons sont évoquées la plupart du temps par les professionnels et cadres.

- La raison la plus souvent citée pour expliquer ce manque d'activités est l'impossibilité d'y emmener les enfants ou les jeunes. Les professionnels, déjà très pris par le transport des enfants aux rendez-vous médicaux et aux visites avec les familles, sont souvent en sous-effectifs en fin de semaine, ils ne peuvent pas conduire tous les enfants à des activités extrascolaires. De plus, l'absence de protocole de référence à ce sujet empêche la plupart du temps les professionnels de déléguer ces transports à des parents d'enfants inscrits à l'activité ou aux adultes organisateurs.
- La deuxième raison est le budget de l'inscription à ces activités : il ne semble pas prévu que tous les enfants aient une activité extrascolaire. Ce sont les enfants dont les parents paient ces activités qui y ont le plus accès.
- La troisième raison évoquée est le défaut de demandes des enfants et des jeunes. Rarement inscrits à une activité lorsqu'ils habitaient chez leurs parents et sans première socialisation par l'entourage, les enfants ne font pas la demande de participer à des activités sportives ou artistiques ou d'éducation populaire.

Lorsqu'ils sont inscrits à une activité extrascolaire, c'est souvent par le biais de professionnels ou de leur entourage pratiquant eux-mêmes cette activité. C'est dans ce contexte que l'idée émerge, que l'inscription est faite et que les premières expériences ont lieu, bien souvent accompagnées.

« J'apprends le ski de fond [avec le foyer de ski du village de la famille d'accueil]. Je connaissais pas avant, personne ne fait du ski dans ma famille. Mais j'aime bien moi. J'aime bien la gym aussi, Nounou m'emmène à la gym à Oyonnax [ville à 20 minutes de trajet]. »

Léa, 6 ans, en famille d'accueil depuis deux ans.

Les goûts, centres d'intérêt dont parlent les enfants sont ceux qu'ils ont eu l'occasion de partager avec les adultes de leur entourage ou qui étaient disponibles et accessibles autour d'eux.

On voit, au travers des entretiens, à quel point des passions peuvent être d'importants vecteurs de lien, valorisantes et émancipatrices.

« Je me disais que le théâtre ça pourrait être cool, je suis assez ouverte maintenant. Et du coup, début 4^e, on m'a inscrite à un petit club de théâtre dans mon village. Ça m'a plu beaucoup beaucoup. Du coup j'ai continué l'année d'après. Après la 3^e c'était compliqué, covid, etc. Et après, du coup, j'ai vu pour aller dans un lycée où il y avait option théâtre. J'ai été acceptée à l'option théâtre, bingo ! Et depuis c'est l'éclate. En plus, je me suis fait plein d'amis au théâtre, en plus des amis qui je pense vont rester parce que ça forge. Parfois on passe des journées entières à faire du théâtre, c'est incroyable. J'ai déjà fait deux représentations. Une toute petite dans le village à côté de là où j'ai grandi, et une au théâtre de Bourg dans la grande salle. C'était tellement stressant mais tellement bien ! Et ça permet de rencontrer d'autres personnes hyper géniales, c'est incroyable. [...] Je vais peut-être faire un stage pendant des vacances au théâtre de Bourg pour tout ce qui est régie et tout, ça m'intéresse. Parce qu'ils prennent soin des stagiaires et ça m'intéresse. »

Nicole, 17 ans, en Meccs.



Alors que Nicole s'est constitué un groupe d'amis issu de milieux sociaux qui ne sont pas les siens et est désormais familière des lieux culturels de la ville, Minan s'est découvert un goût pour l'aventure, les sports, la compétition et la coopération, et intégrer des équipes para-sportives en projetant de devenir pompier.

Minan : Il faut faire attention pour les élongations, les déchirures... pas sur solliciter. Mon entraîneur m'a appris que quand ça commence à piquer, il faut pas. C'est une alerte.

Sociologue : Pousser ses limites, c'est pousser ses limites mentales ?

Minan : Après, il y a mental et physique. Le mental, il faut en avoir quand tu cours.

Sociologue : Entre elles, les femmes sont même niveau que les hommes ?

Minan : Parce qu'elles ont plus de mental : le mental, c'est tout ce que tu as vécu dans ta vie, c'est beaucoup de choses que tu as accumulées, tu as tellement envie d'y arriver que ça te fait un mental assez dur. Moi, je sais que j'en ai. Après des fois je vais trop loin : là faut que j'aie voir le médecin. »

Minan, 11 ans, en famille d'accueil.

Nous pouvons faire l'hypothèse que les liens créés par Nicole et Minan grâce à leur passion, les protègent de l'isolement.

Fiches actions proposées :

Un réseau de structures et d'associations à disposition de chaque établissement et famille d'accueil (voir p. 41)

Engager les enfants dans des activités sportives, culturelles ou d'éducation populaire (voir p. 42)

Les liens avec des adultes en dehors de l'ASE : de la possibilité d'une rencontre à la construction de relations

La perspective de la fin de placement rend plus prégnante la question des adultes sur lesquels le jeune pourra compter, en dehors de ses parents et des professionnels du lieu d'accueil. Cet enjeu et les récentes directives visant à favoriser le parrainage (ou mentorat) et le repérage de tiers dignes de confiance pour les enfants confiés à la protection de l'enfance peut être freiné par les craintes, justifiées, de rapport d'ascendant néfaste pour l'enfant ou le jeune (pédophilie...) qui peut exister dans une relation adulte enfant hors du cadre institutionnel habituel.

Les recherches anglo-saxonnes et canadiennes sur le parrainage de proximité²⁷ montrent que souvent les parrains marraines des enfants ou des jeunes ont été rencontrés en amont à l'école dans le cadre de loisirs ou en vacances avant qu'un contrat de parrainage n'officialise symboliquement le lien. À ce jour, aucun enfant ou jeune enquêté n'a de parrain ou de mentor. Cependant, plusieurs d'entre eux citent des adultes importants pour eux. Il s'agit le plus souvent d'enseignants ou de personnels éducatifs, d'entraîneurs ou d'éducateurs sportifs, d'animateurs de colonie de vacances, de fils ou de filles d'assistants familiaux, de voisins, mais aussi parfois, pour les plus grands, de maîtres de stage ou d'employeurs. La continuité de la relation peut se limiter à un appel ou un message par an, ou bien être plus fréquente.

« Ma maîtresse, je l'aime beaucoup. Elle est très gentille. C'est quelqu'un d'important. »

Éliza, 11 ans.

« Mes patrons du marché (je vends des légumes les vendredis et samedis depuis deux ans). Mes copines travaillaient au marché donc j'ai démarché. Ils sont vraiment là pour moi, ils s'adaptent à moi. Ça fait deux mois que j'alterne, ils s'arrangent. »

Emma, 19 ans.

« Ma famille relais, ce sont des gens importants pour moi. J'aime bien aller chez eux. On va voir les chevaux, on va à la médiathèque, on fait des jeux. »

Joane, 14 ans.

Plusieurs lieux d'accueil relais, avec des projets spécifiques, commencent à voir le jour sur le département, même s'ils ne sont pas encore assez nombreux pour faire face aux besoins de relais des familles d'accueil ou aux besoins de sortir du collectif ou de l'ordinaire des enfants et des jeunes.

Loune, 7 ans, va à l'école quatre heures par semaine. [Il est porteur de troubles psychomoteurs]. Il a une famille d'accueil relais : un homme et une femme : ça se passe très bien. La prise en charge par un homme, ça le change. Pendant un temps, on avait besoin d'un relais. Un lien qui s'est créé très rapidement au bout de deux visites, il voulait dormir là-bas. Il était là à substituer ses visites à sa famille d'accueil. De chouettes retrouvailles. Il a progressé.

Éducatrice en MeCS.

Fiches actions proposées :

Des week-ends et moments extra-ordinaire (voir p. 42)

Parrainage et tiers dignes de confiance (voir p. 43)

27. Le parrainage et le mentorat sont notifiés dans le document mentionné à l'article L. 223-1-1 du projet de loi Protection de l'enfance, 9 décembre 2021



Les téléphones et les réseaux sociaux : des risques, mais aussi une ouverture sur le monde

En 2018, 92 % des 12-17 ans possèdent un smartphone et 78 % ont un compte sur un réseau social. Aujourd'hui, les réseaux sociaux, et plus largement internet (si l'on considère les jeux en ligne et les forums), permettent de maintenir des liens et d'en développer de nouveaux. Pourtant, dans le cadre du placement, ces opportunités sont d'abord perçues comme des risques.

En effet, plusieurs adolescents racontent des mauvaises expériences sur les réseaux et les limites de pouvoir être joint et joindre à tout moment.

« Quand quelqu'un vient m'embêter, je le bloque et je fais une capture d'écran. Une fois j'avais 12 ans, je parlais avec un garçon, je pensais qu'il avait mon âge, et en fait non, il était vieux, il m'a envoyé une photo de ses organes on va dire. »

Cassie, 16 ans, foyer.

« Depuis qu'Adam a un téléphone, il a commencé à prendre contact avec un de ses oncles et la sœur de sa maman. Il y avait quelques appels au tout début qu'il avait son téléphone. Ça n'a pas trop duré dans le temps. Adam a un téléphone mais sa maman ne répond pas au téléphone. C'est toujours lui qui téléphone, et jamais sa maman. Je lui disais : peut-être qu'elle est occupée... »

Assistante familiale d'Adam, 12 ans.

Pour pallier ces risques, le plus souvent les institutions retardent l'autorisation d'avoir son propre téléphone. L'expérience des réseaux sociaux se fait bien souvent lors des visites dans les familles et le plus souvent sans travail éducatif. Les adolescents confiés à l'ASE sont moins nombreux que la moyenne à avoir leur propre smartphone, ce qui peut les exclure des groupes d'adolescents, notamment à l'école, et d'une ouverture sur le monde.

Éducatrice : Ici, les enfants n'ont pas le droit au téléphone, quel que soit leur âge. Ils ont le droit chacun à une heure d'appel à l'extérieur par semaine, le week-end.

Sociologue : Ont-ils un accès internet ici ? Comment ont-ils fait leurs devoirs à distance pendant les confinements ?

Éducatrice : Oui, il y a un ordinateur fixe pour les 16 enfants accueillis.

Éducatrice en Mecs accueillant des enfants âgés de 4 à 17 ans.

Les enfants et adolescents évoquent en effet des groupes WhatsApp de camarades de classe, qui permettent de maintenir le lien en dehors de l'école, mais aussi des amis rencontrés sur les réseaux.

Sociologue : Qui est-ce que tu vas voir quand tu es triste ?

Selma : Des amis, ou mes animaux, ou personne.

Sociologue : Quels amis ?

Selma : Mes amis virtuels.

Sociologue : Et si tu as besoin qu'on te remonte le moral ?

Selma : Là je vais voir mes amis virtuels. C'est plus facile d'écrire que de parler en face des problèmes. Léa, c'est ma grande sœur de cœur, et Cheesecake et Camille auxquelles je tiens très très fort. Camille, je la suivais et je suis allée lui parler normal. On est devenues amies. Voilà. Et puis après on a eu un délire. Et une autre meuf que je suivais, qui est sa meilleure amie et sœur de cœur. C'est justement elles qui se sont rencontrées.

Sociologue : Tu les connais depuis un an tu m'as dit ?

Selma : Non pas toutes. Léa ça fait... Léa ça fait un peu plus d'un an. Je l'ai connue le 28 décembre à 21 h 58.

Sociologue : Y'a d'autres personnes importantes à qui tu demandes des conseils, devoirs, vie amoureuse ?

Selma : Conseil ça dépend. Personne je crois. Vie amoureuse, je demande à mes amis. Je demande à Google sinon. »

Selma, 12 ans.

Notons que plusieurs adolescents ont développé des compétences via et sur les réseaux sociaux qui ne sont pas encore repérées et valorisées. Ils s'organisent entre pairs, vont chercher de l'information, collaborent, construisent des contenus, découvrent des univers et des personnes, se mobilisent pour des causes sociales et intègrent des groupes.

« La richesse de Nicole, c'est sur les réseaux sociaux, elle a 15 000 abonnés, et elle fait des vidéos super drôles pour faire connaître la vie des jeunes en foyers. »

Éducateurs de Nicole.

Fiche action proposée :

Groupe d'échange sur les écrans et réseaux sociaux (voir p. 43)





VINGT-SIX FICHES ACTIONS POUR AGIR

Les 26 fiches actions présentées ci-après ont été élaborées par les trois groupes recherche-action. Elles s'appuient pour la plupart sur des actions existantes ou ayant existé de manière formelle ou informelle dans un ou plusieurs lieux de placement enquêtés. Elles visent à maintenir et développer différents liens et à s'adapter aux différentes situations et ont pour objectif d'assurer un capital social aux jeunes au moment de la fin de la prise en charge de l'ASE. Plus globalement, elles permettent de renforcer l'accès aux droits fondamentaux de l'enfant.

Signification des symboles :



Enfants



Adolescents





Parents/familles



Professionnels

Liens aux parents, à la fratrie et à la famille élargie : multiplier les occasions d'échanges

Les liens avec les frères et sœurs : des temps privilégiés

ACTION	TEMPS FRATRIE PRIVILÉGIÉS  
Constats	<ul style="list-style-type: none"> Les lieux qui accueillent les rencontres entre frères et sœurs ne sont pas toujours adaptés à la construction et au maintien de liens.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Permettre aux enfants de construire un lien d'attachement avec les membres de leur fratrie malgré la séparation. Proposer des espaces et des durées stimulant la création et le maintien de lien.
Descriptif	<ul style="list-style-type: none"> Proposer des temps entre frères et sœurs autour d'activités hors de l'institution, avec un professionnel responsable de l'ensemble de la fratrie, durant plusieurs heures, dans un lieu chaleureux et support de relation (plein air, cuisine, chambre d'un enfant avec jouets...) mais aussi des activités (escalade, piscine, accrobranche...). Faire en sorte que les rencontres fratries soient inscrites dans un calendrier pour qu'elles soient repérables par tous.




Les liens avec les parents biologiques : déplacer les rencontres pour accompagner la parentalité


ACTION	TEMPS FAMILLE DANS UN ESPACE HORS ASE
Constats	<ul style="list-style-type: none"> • Les lieux de visite de l'ASE ne facilitent pas toujours la relation entre parents et enfants. • Les parents sont parfois dans des situations d'isolement et ont besoin d'être accompagnés dans un quotidien, sans se sentir jugés.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les liens parents enfants, soutenir la parentalité, et lutter contre l'isolement des parents. • Permettre le partage de temps quotidiens, malgré le placement, et permettre la construction de souvenirs partagés.
Descriptif	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer des temps de rencontre avec les parents dans un espace du droit commun (MJC, maison de quartier, piscine, parc public, gîte...) sur des temps plus longs que les temps habituels (plus de deux heures, un WE), avec éventuellement la présence d'un tiers (animateur) pour favoriser le lien parents enfants.

ACTION	RELATION CONTINUE ENTRE LES PARENTS ET LES ÉQUIPES ASE
Constats	<ul style="list-style-type: none"> • Pour des raisons pratiques et thérapeutiques, les professionnels sont amenés à être en contact avec les parents à tous les niveaux. • Le « qui fait quoi » au cas par cas au-delà des principes, en s'adaptant aux situations réelles, n'est pas toujours clair.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la continuité du lien entre parents et enfants. • Accompagner les parents dans leur rôle. • Pouvoir accompagner ou rassurer, quand cela est possible, les parents dans des actions concrètes de parentalité.
Descriptif	<ul style="list-style-type: none"> • Expliquer aux parents qui sont les professionnels qui accompagnent leurs enfants et leurs missions respectives. • Construire un projet tous les ans, avec des souhaits de chantiers à mener avec les parents. • Assurer la relation dans la durée.

Repérer les membres de la famille élargie et soutenir le maintien de liens

ACTION	MON FLOCON DE FAMILLE (arbre généalogique et/ou sociogramme)	
Constats	<ul style="list-style-type: none"> De nombreux enfants confiés à l'ASE ne sont pas en mesure de citer leur famille élargie. Les professionnels n'ont pas non plus toujours en tête certains membres de la famille élargie de l'enfant pouvant être des <i>ressources</i>. 	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Donner la possibilité à l'enfant de se situer vis-à-vis des personnes qui comptent pour lui, que ce soit sa famille proche ou élargie, ou plus généralement les personnes qui l'entourent au quotidien lorsque peu de membres de la famille sont présents. Le flocon permet à l'enfant de visualiser ses liens avec les personnes qui comptent pour lui. Pour les professionnels, le flocon et le fait de rendre les photos manipulables peut permettre de « travailler » avec l'enfant autour du vocabulaire et des schémas familiaux. Cet outil peut également aider à accompagner le maintien d'un lien, et éventuellement à repérer de potentiels tiers dignes de confiance. 	
Descriptif	<ul style="list-style-type: none"> Le flocon est une représentation des liens de l'enfant avec les membres de sa famille élargie et les personnes qui comptent pour lui, à l'aide de photos, ou de dessins ou symboles (en cas d'absence de photos). Pour les enfants qui ont une connaissance de la famille élargie (sur qui compter), il peut prendre la forme d'un arbre généalogique. Pour les enfants qui ont moins de liens avec la famille élargie, représenter les personnes qui comptent pour lui sur un flocon ou un soleil permet de reconnaître les différentes formes de famille et ne pas accentuer les cases vides. Le sociogramme peut par exemple être utilisé comme base pour un flocon. Idéalement, une version numérique du flocon est incluse dans le dossier de l'enfant. 	

Connaître sa culture d'origine pour savoir d'où l'on vient

ACTION	CONNAÎTRE SES RACINES	
Constats	<ul style="list-style-type: none"> Le placement entraîne souvent une rupture des enfants avec leur culture d'origine (langue, rites culturels...). Il existe en France un tabou autour des pratiques culturelles et religieuses qui diffèrent des traditions locales dominantes. Les professionnels font l'aveu d'une méconnaissance des religions et cultures et aucune formation ou aucun guide ne permet de pallier ce manque de ressources. Il est difficile pour un enfant ou un jeune de se positionner par manque de connaissance, de soutien et par amalgame entre le parent défaillant et la culture qu'il représente. 	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Permettre aux enfants et aux jeunes de connaître la culture et la religion de leur famille pour continuer d'y avoir une place et savoir d'où ils viennent. 	
Descriptif	<ul style="list-style-type: none"> Aider l'enfant à comprendre et à se positionner envers sa langue, sa culture et sa religion d'origine. Cela peut passer par un film, un repas, de la musique, des œuvres, des objets, des vêtements, des rites ou célébrations, ainsi que par la mise en lien avec des associations. 	

Les professionnels de l'ASE et le lieu de placement : permettre l'attachement, assurer le maintien de lien

Accompagner les professionnels pour qu'ils puissent répondre aux besoins d'amour des enfants et des jeunes

ACTION	LIENS D'ATTACHEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU CAPITAL SOCIAL DANS LE PROJET PERSONNEL D'ÉDUCATION (PPE)
Constats	<ul style="list-style-type: none"> • Les professionnels ne sont pas toujours au courant du contenu du PPE des enfants qu'ils accompagnent. • Le PPE ne propose pas toujours des consignes claires concernant les interactions sociales, les activités et la spontanéité du quotidien de l'enfant ou du jeune. • Le travail d'élaboration du PPE pourrait mieux intégrer les professionnels présents au quotidien avec l'enfant, en tenant compte de l'ensemble des besoins au développement du capital social (activités extrascolaires, temps chez les amis, liens à la famille élargie, pratiques religieuses et culturelles, développement de l'autonomie, fabrication de papiers d'identité et de soins, voyages scolaires ou extrascolaires, gestion de la santé physique, mentale et sexuelle, etc.).
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Faire figurer dans le PPE un maximum de situations, en anticipation du vécu à venir de l'enfant. Cela permet de garantir la possibilité de répondre de façon rapide aux interactions et désirs spontanés des enfants et de leurs amis.
Descriptif	<ul style="list-style-type: none"> • Formaliser une procédure d'élaboration et de suivi du PPE impliquant les professionnels du quotidien de l'enfant (incluant un rythme annuel pour les enfants de plus de 10 ans, biennuel pour les moins de 10 ans incluant seulement les majeurs pour la seconde séance). • Inclure une réunion de préparation associant tous les professionnels chargés du suivi, distincte de la réunion de synthèse. • Former les parties prenantes du PPE à cette nouvelle procédure. • En faire un document accessible à tous les professionnels intervenant autour de l'enfant. • Aligner les autres documents de suivi des enfants avec le PPE (contrat d'accueil, PPA, synthèse). • Veiller à la mise à jour des PPE pour TOUS les enfants pris en charge (y-compris sous tutelle de l'État ou MNA : mineur non accompagné).



**ACTION****GROUPE D'ANALYSE DE LA PRATIQUE À PETIT EFFECTIF****Constats**

- Les cas de souffrance au travail sont nombreux et en augmentation chez les professionnels.
- Les temps permettant une mise à distance à posteriori de l'engagement émotionnel des professionnels ne sont pas assez nombreux ni suffisants.
- Le nombre de professionnels ne participant pas régulièrement (mensuellement) à un GAP est élevé dans le département.
- Les professionnels sont moins nombreux à rejoindre le métier et plus nombreux à le quitter.
- On ne peut pas protéger les enfants sans protéger les professionnels.
- La crise du travail social induit l'accès à l'emploi à des professionnels non formés ou en formation, les GAP deviennent des espaces de formation par l'action d'autant plus cruciaux.

Objectifs

- Tenir compte de la difficulté du travail quotidien des professionnels ; valoriser le travail pluriprofessionnel, les groupes de pairs et permettre aux professionnels de mettre à jour leurs appuis théoriques.
- Des professionnels qui ont besoin d'exprimer et d'analyser collectivement leurs émotions et leurs sentiments (l'amour, l'attachement, la colère...). La distance professionnelle n'est pas synonyme de non-implication émotionnelle, mais sous-entend une possibilité à prendre de la distance via des groupes d'analyse de la pratique (entre autres).

Descriptif

- Animer des groupes d'analyse de la pratique pour tous les professionnels de la protection de l'enfance, afin de renouveler les approches théoriques et permettre à chacun de s'exprimer.
- Un accès de tous les professionnels à un GAP mensuel, limité à dix participants.
- Renouveler les approches théoriques et méthodologiques soutenant les GAP.

**ACTION****GROUPE DE TRAVAIL : JUGES DES ENFANTS ET PROFESSIONNELS****Constats**


- Le cloisonnement entre les professionnels de la justice et de la protection de l'enfance empêche l'implication de l'enfant dans les décisions qui le concernent.
- Il est difficile de faire entendre la voix de l'enfant et des professionnels du quotidien dans les décisions de justice et leur construction.
- Manque de compréhension du rythme et de la justice des enfants.

Objectifs



- Identifier les conditions d'échange entre les professionnels de la justice et les professionnels de l'ASE sur le territoire.
- Faire connaître aux juges les conditions de vie des enfants placés et les enjeux du capital social.
- Identifier et construire les outils pour mieux préparer les enfants et les jeunes au moment du jugement.

Descriptif



- Proposer des groupes de travail sur la question des liens sociaux entre professionnels de l'ASE et juges pour enfants. Trois temps de rencontre rassemblant cinq à sept personnes sur des demi-journées en 2022-2023. Compte-rendu intermédiaire. Adaptation de la fiche action à l'issue de chaque rencontre.

ACTION	DÉVELOPPER LA MARQUE EMPLOYEUR DE L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE DE L'AIN POUR SENSIBILISER ET RECRUTER 
Constats	<ul style="list-style-type: none"> • Il devient de plus en plus difficile de recruter des professionnels de qualité, formés et expérimentés, qui s'intègrent de façon durable au sein des équipes. • Des professionnels sont peu satisfaits de leurs conditions de travail et décrochent, au détriment des équipes en place et des enfants placés. • Le développement du capital social des enfants fait sens pour les professionnels qui peuvent clarifier leur mission auprès des enfants et leur donner du sens.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Recruter et intégrer durablement des professionnels de qualité. • Sensibiliser aux enjeux de capital social.
Descriptif	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les jeunes professionnels en formation et les stagiaires à la question du lien d'attachement et du capital social en intervenant dans les écoles, les forums d'emplois. • Promouvoir les valeurs du Département sur les réseaux sociaux et dans des capsules vidéo pour témoigner de la démarche et du métier. • Construire un parcours d'entrée dans les équipes du Département et des associations avec une formation au capital social, tout en garantissant une qualité d'accueil et des conditions de travail adaptées.

Accueillir les enfants dans un foyer chaleureux : l'environnement de la relation

ACTION	UN BEAU COIN À SOI  
Constats	<ul style="list-style-type: none"> • Les chambres des enfants et des jeunes sont parfois faites de mobilier froid, voire sans décoration. • Du fait des tensions de personnels et de places, certains enfants pris en charge n'ont pas de chambre individuelle, parfois durant plusieurs mois.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre à l'enfant de se sentir chez lui le temps de l'accueil. • S'appuyer sur des objets et des traces pour matérialiser le lien à son présent et à son passé. • Apprendre à bricoler, à mener un projet, un budget et un calendrier.
Descriptif	<ul style="list-style-type: none"> • Accueillir l'enfant ou le jeune avec un kit d'arrivée : peluche, housse de couette, lampe de chevet, stickers, serviettes de toilette... • Aménager la chambre de l'enfant à son arrivée, puis avec lui. Peinture, meubles, décoration ; l'aider à investir son lieu d'accueil.

Faire en sorte que les changements de lieux de placement ne soient pas synonymes de rupture




ACTION	ALBUMS PHOTOS DE L'ÉTABLISSEMENT  
Constats	<ul style="list-style-type: none"> • Les jeunes qui reviennent dans les lieux où ils ont été placés cherchent parfois à se remémorer leur histoire dans ce lieu, mais sont face à des professionnels qui ont changé.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Aider l'enfant devenu adulte à remplir les trous de son histoire et à se l'approprier. • Permettre une reprise de lien avec les pairs en retrouvant leurs souvenirs, leurs noms. • Pallier la perte de souvenirs et d'informations liée au temps.
Descriptif	<ul style="list-style-type: none"> • Faire un album photos par année, qui reste au foyer, pour que les jeunes qui reviennent sentent qu'ils ont laissé une trace. Lorsque des anciens reviennent, c'est une aide précieuse à la mémoire. • Expliquer l'intérêt aux parents.

ACTION	MUR RÉEL ET VIRTUEL POUR LAISSER UNE TRACE ET RETROUVER LA TRACE DES PERSONNES RENCONTRÉES PENDANT LE PLACEMENT	
Constats	<ul style="list-style-type: none"> • Des jeunes partent sans laisser de trace et ont des difficultés à trouver la trace du lieu où ils sont passés une fois sortis. • Beaucoup de personnes (professionnels, enfants et jeunes), avec qui les enfants et les jeunes partagent un quotidien, s'en vont. 	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre aux enfants et aux jeunes de se sentir appartenir à un collectif et d'avoir une connaissance et des souvenirs de son histoire (et notamment de sa petite enfance). • Avoir la possibilité de reprendre contact avec des personnes rencontrées durant le placement, au moment où les jeunes en éprouvent le besoin et l'envie. 	
Descriptif	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer un mur où chaque professionnel et enfant passant par le lieu puisse laisser sa photo (ou un dessin) avant de partir, pour laisser une trace de son passage dans le lieu de placement. • Utiliser les réseaux sociaux pour un page et un lien dédiés à une structure, pour une reprise de contact possible et facile, pour n'importe quel jeune y ayant vécu. 	





ACTION	GARDER LE LIEN AVEC MES ANCIENS LIEUX DE PLACEMENT ET ÉVITER DE MULTIPLIER LES RUPTURES	
Constats	<ul style="list-style-type: none"> • Les enfants et les jeunes ont besoin et souhaitent, pour la majorité d'entre eux, pouvoir maintenir des liens avec les professionnels qui les ont accompagnés. • Les professionnels ne savent pas s'ils ont le droit de maintenir le lien, le font sans le dire à leurs collègues ou leur manager. • Au cours des placements, les enfants et les jeunes développent des liens avec des pairs de placement pouvant durer plusieurs années. • La rupture matérielle et les rythmes imposés par les changements au cours de l'enfance ou de l'adolescence accentuent les ruptures de lien. 	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire les ruptures avec les professionnels, figures d'attachement. • Réduire les ruptures avec les pairs lors des changements de lieu de placement. • Permettre, susciter le maintien des liens avec les personnes qui ont pris soin de l'enfant, à l'issue d'un placement. 	
Descriptif	<ul style="list-style-type: none"> • Inciter la continuité des liens entre jeunes et entre jeunes et professionnels. • Accompagner l'apprentissage du maintien des relations : envoi d'une carte ou d'un appel pour l'anniversaire, prise de nouvelles, mais aussi organisation de rencontres, invitations à un repas, goûter, à une sortie. 	



ACTION	PERMETTRE, SUSCITER LE MAINTIEN DES LIENS AVEC LES PERSONNES QUI ONT PRIS SOIN DE L'ENFANT, À L'ISSUE D'UN PLACEMENT (PARRAINAGE PAR DES PROFESSIONNELS DE L'ASE)	  
Constats	<ul style="list-style-type: none"> • Les enfants et les jeunes ont besoin d'adultes sur qui compter et pour qui compter. • « Le parrainage et le mentorat sont notifiés dans le document mentionné à l'article L. 223-1-1. » Projet de loi protection de l'enfance, 9 décembre 2021. 	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Faire en sorte que les enfants et jeunes puissent avoir un adulte sur qui compter en dehors de leur famille, et qui perdure malgré ou à l'issue du placement. Éviter la rupture lorsque l'enfant ou le professionnel quitte un lieu de placement. 	
Descriptif	<ul style="list-style-type: none"> • Autoriser, promouvoir et valoriser le maintien du lien systématiquement lorsqu'un enfant ou un professionnel quitte un lieu de placement. • Donner la possibilité aux professionnels de devenir parrains ou marraines des enfants et des jeunes qu'ils ont accompagnés lorsque les enfants et les jeunes changent de lieu de placement, ne sont plus accompagnés par l'ASE, ou lorsque les professionnels quittent leur poste ou le territoire. 	

Soutenir et favoriser la continuité avec les pairs de placement

ACTION	FÊTE ANNUELLE DANS LES LIEUX DE PLACEMENT, LE DÉPARTEMENT	 
Constats	<ul style="list-style-type: none"> • Les enfants et les jeunes ayant vécu dans un lieu de placement, aimeraient, mais n'ont pas l'occasion et ne s'autorisent pas à retourner rendre visite dans ce lieu de placement. Les enfants confiés font part de leur envie de revoir des enfants et des jeunes qui ont quitté le lieu de placement. 	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre aux enfants et aux jeunes de ritualiser un moment festif de partage, et de se reconnaître dans leur communauté d'appartenance. • Avoir des occasions de revenir. • Pour les professionnels et les enfants et les jeunes du lieu de placement, échanger et maintenir le lien avec les enfants et les jeunes qui ont anciennement vécu sur ce lieu. 	
Descriptif	<ul style="list-style-type: none"> • Une fête annuelle de chaque lieu de la protection de l'enfance (à l'échelle d'un foyer, d'une ou plusieurs familles d'accueil, du département), à laquelle sont invités les anciens enfants, les partenaires impliqués dans la vie quotidienne du lieu, les voisins et les proches. 	



ACTION	CAHIERS DE VIE
Constats	<ul style="list-style-type: none"> • Certains enfants ou jeunes n'ont aucune photo ou trace de leur (petite) enfance. • Sans photos ni personnes pour raconter, difficile pour les enfants de connaître leur histoire.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre à l'enfant d'avoir des souvenirs heureux et une connaissance de son histoire non institutionnelle et d'anecdotes sur sa vie. • Avoir des souvenirs des personnes qu'il a côtoyées à différents moments de sa vie.
Descriptif	<ul style="list-style-type: none"> • Construire un cahier de vie pour chaque enfant (style livre de naissance) avec les premières fois, des photos, des anecdotes pour la construction identitaire de l'enfant... Une histoire autre qu'institutionnelle. • Utiliser les cahiers de vie proposés par le Département.

Multiplier les occasions de rencontres et les cercles sociaux

Des camarades d'école à la naissance d'amitiés : l'importance du soutien des adultes pour la participation aux rites de l'enfance et de l'adolescence



ACTION	INVITATION D'UN COPAIN OU D'UNE COPINE, ET DE SON PARENT
Constats	<ul style="list-style-type: none"> • Les enfants en MeCS n'invitent jamais leurs copains d'école et certains ne sont jamais invités chez des copains. • Les parents des copains d'école ont parfois un présupposé négatif sur les lieux de la protection de l'enfance.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Construire un lien plus fort avec un copain rencontré en dehors du lieu de placement et nouer un contact avec le parent de celui-ci et ce, dès le plus jeune âge. • Permettre au professionnel de connaître quelques copains de l'enfant. • Éviter la stigmatisation du placement en créant une ouverture sur l'extérieur et provoquer de potentielles invitations.
Descriptif	<ul style="list-style-type: none"> • Inviter un copain et le parent du copain d'un enfant pour un temps partagé sur le lieu de placement ou à l'extérieur.

**ACTION****FÊTER SON ANNIVERSAIRE ET INVITER SES AMIS****Constats**

- La plupart des enfants et des jeunes en Mecs n'ont jamais invité des copains d'école à leur anniversaire.
- Les enfants confiés à l'ASE sont moins souvent invités que les autres à des anniversaires par des copains d'école.

Objectifs

- Permettre à l'enfant ou au jeune de construire des liens solides avec ses copains d'école (et rencontrés ailleurs).
- Faciliter l'intégration aux groupes de pairs de l'école.
- Apprendre à recevoir des personnes, à prendre soin, à gérer un groupe, à projeter et organiser avec un budget et des règles.

Descriptif

- Permettre aux enfants d'organiser leur anniversaire en invitant des copains ou copines d'école (ou rencontrés dans le cadre d'activités extrascolaires) dans l'établissement, chez la famille d'accueil ou dans un lieu extérieur (parc, restaurant, structures organisatrices) adapté à l'âge et à l'envie.

ACTION**SOIRÉE PYJAMA ET NUIT CHEZ UN OU UNE AMIE****Constats**

- Peu d'enfants ou de jeunes répondent positivement aux invitations qui leur sont faites de dormir chez un ami ou une amie.
- Il n'est pas toujours clair pour les professionnels que cela soit possible.

Objectifs

- Apprentissage de l'autonomie et dans la construction d'amitié de pouvoir passer du temps dans les intimités réciproques dès que l'enfant se sent prêt.
- Découvrir le monde en expérimentant d'autres cadres familiaux.
- Rendre possible des séparations hors de la binarité lieu de placement, parents.
- Construire des relations avec des adultes et des enfants en dehors du lieu placement.

Descriptif

- Informer et rassurer l'enfant de la possibilité d'être hébergé ou d'héberger un copain ou une copine.
- Accompagner l'enfant pour passer à l'action progressivement, de manière rassurante et positive.
- Cadrer avec les parents qui accueillent, en précisant le cadre de besoins de l'enfant, les horaires, etc.

ACTION**DES AMITIÉS DURABLES, ÇA S'APPREND !****Constats**

- Les enfants et les jeunes n'ont pas nécessairement été socialisés à la création et au maintien des liens d'amitié.
- Le maintien des liens d'amitié s'appuie sur des supports, des rythmes, des normes qui doivent être apprises, exercées par les enfants pour pouvoir ensuite les assimiler.

Objectifs

- Création de liens inconditionnels et durables permettant le refuge en cas de rupture dans le parcours de vie.
- Maintien de liens d'amitié à long terme, permettant l'inscription dans des groupes, l'accès à une identité sociale.

Descriptif



- Développer des amitiés durables en s'appuyant sur :
 - la sollicitation de l'enfant pour développer des liens d'amitié ;
 - l'encouragement à décrire ses relations avec ses pairs ;
 - la proposition régulière de modalités pour garder contact (jeux, courriers, repas, activités, photos).





ACTION	TISSEZ DES LIENS AVEC L'ÉCOLE ET LES PARENTS D'ÉLÈVES
Constats	<ul style="list-style-type: none"> • Les professionnels ne connaissent pas toujours les camarades d'école des enfants et leurs parents. • Les enfants ne sont pas souvent bien intégrés dans les groupes, à l'école et en dehors de l'école.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Construire des relations avec l'équipe éducative et avec les parents des autres élèves pour faciliter l'intégration de l'enfant. • Faciliter la lutte contre les préjugés liés au placement, qui peuvent s'exercer entre enfants et entre enfants et adultes à l'école et en dehors de l'école.
Descriptif	<ul style="list-style-type: none"> • Construire des relations avec l'équipe éducative et avec les parents des autres élèves pour faciliter l'intégration de l'enfant. • Faciliter l'information des professionnels chargés de l'accompagnement quotidien de l'enfant sur les questions liées à l'école et aux groupes qui s'y créent.

Des activités sportives, culturelles et d'inscription dans des mouvements d'éducation populaire : des rencontres au présent et pour le futur

ACTION	UN RÉSEAU DE STRUCTURES ET D'ASSOCIATIONS À DISPOSITION DE CHAQUE ÉTABLISSEMENT ET FAMILLE D'ACCUEIL	
Constats	<ul style="list-style-type: none"> • Les professionnels ne connaissent pas nécessairement les offres sportive, culturelle et d'éducation populaire sur le territoire. • Des craintes peuvent exister quant à la prise en charge des enfants ayant des difficultés particulières (troubles du comportements). • Les activités extrascolaires ont un impact sur le développement de l'enfant : construction de l'identité, découverte du monde, développement de compétences individuelles et collectives, développement psychomoteur, développement de l'autonomie. 	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Pouvoir s'appuyer sur des partenariats existants pour réduire les coûts d'inscription, et sensibiliser aux besoins des enfants et des jeunes, réserver des places ou déléguer le transport. • Faciliter l'accueil des enfants dans les activités extrascolaires, et leur accompagnement. 	
Descriptif	<ul style="list-style-type: none"> • Développer le réseau de soutien au capital social du lieu en identifiant les structures sportives, culturelles ou sociales du territoire répondant aux besoins de liens sociaux des enfants (centres sociaux, associations, lieux de culture, mouvements d'éducation populaire). • Commencer par trois associations à proximité du lieu de placement déjà en lien, pour travailler la qualité du partenariat. • Offrir la possibilité de faire venir des associations dans le lieu de placement et d'ouvrir à des personnes extérieures. 	

ACTION	ENGAGER LES ENFANTS DANS DES ACTIVITÉS SPORTIVES, CULTURELLES OU D'ÉDUCATION POPULAIRE	 
Constats	<ul style="list-style-type: none"> • Les enfants et les jeunes confiés ont rarement été inscrits à des activités extrascolaires lorsqu'ils étaient dans leur famille d'origine et n'ont pas nécessairement été sensibilisés à cette pratique. • Les enfants et les jeunes ne sont pas tous inscrits à des activités sportives, encore moins à des activités culturelles ou d'éducation populaire. • La question des transports pour emmener les enfants à ces activités est un frein déterminant. • Les offres et tarifs varient selon les pourvoyeurs : municipalités, associations ou clubs privés. 	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Aider l'enfant à découvrir un maximum d'activités pour tester ses goûts, capacités et intérêts. • Développer son lien à la communauté qui l'entoure, mais aussi aux sciences, à la musique, aux arts, au sport, aux livres, etc. • Le mettre en lien avec des pairs hors de l'école ou du placement, et développer des amitiés durables. • Permettre le développement de passions qui pourront être de réels supports pour la construction de liens futurs. • Développer sa singularité et le valoriser. 	
Descriptif	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre à chaque enfant d'avoir une ou plusieurs activités extrascolaires chaque année. • Construire des liens avec des associations locales pour faciliter l'organisation et l'intégration des enfants (club sportif, Scouts et Guides de France, conservatoire, centre social). • Proposer un panel de possibilités aux enfants (plaquettes, spectacles, forum des associations...) pour les aider à choisir et à se projeter. • S'appuyer sur les services sport, culture et jeunesse du conseil départemental et ses réseaux de partenaires. 	

Favoriser les occasions de rencontre avec des adultes qui peuvent compter et sur qui l'enfant pourra compter

ACTION	DES WEEK-ENDS ET MOMENTS EXTRA-ORDINAIRE	 
Constats	<ul style="list-style-type: none"> • Certains enfants et jeunes ont peu de possibilités de sorties hors du lieu de placement et d'expérimentation d'autre chose. • Les professionnels peuvent avoir besoin de répit pour tenir sur la durée (en particulier lorsque les enfants ont des troubles du comportement et sont déscolarisés partiellement ou totalement). 	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre de vivre des moments extra-ordinaire, en dehors du quotidien et du collectif. • Permettre aux professionnels d'avoir du répit. Multiplier les possibilités d'adultes sur lesquels l'enfant peut compter. • Développer la capacité d'ouverture sur le monde. 	
Descriptif	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les accueils pour des week-ends extra-ordinaire en famille relais, en gîte, via des mouvements d'éducation populaire ou chez un parrain ou un tiers digne de confiance de manière régulière, permettant l'ouverture pour les enfants et les jeunes, et le répit pour les lieux de placement en particulier quand les enfants ont des troubles du comportement ou sont déscolarisés. • Proposer un espace de continuité, malgré les changements de lieux de placement. 	



ACTION	PARRAINAGE ET TIERS DIGNES DE CONFIANCE
Constats	<ul style="list-style-type: none"> • Les enfants et les jeunes placés manquent de personnes sur qui compter, d'adultes référents (hors des professionnels de l'institution). • La proposition de parrainage, préconisée par l'État, est freinée par la difficulté à recruter des parrains.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre aux enfants de grandir avec des référents adultes, sur qui ils peuvent et pourront compter dans le futur, en dehors des professionnels de la protection de l'enfance. • Apprentissage de l'entretien des relations et de ses modalités. • Favoriser la continuité de relation avec des adultes, même lorsque l'enfant change de lieu de placement. • Pour les plus grands, proposer une aide à l'orientation, la recherche de stages, l'insertion professionnel.
Descriptif	<ul style="list-style-type: none"> • Repérer des adultes dans l'environnement de l'enfant (famille élargie, famille des familles d'accueil, enseignants, animateurs...) et leur proposer de devenir parrain ou tiers digne de confiance. • S'appuyer sur l'association Les Enfants de Bohème pour le contrat et l'accompagnement et la mise en relation avec des parrains pour les enfants les plus isolés.

Les téléphones et les réseaux sociaux : miser sur la prévention par les pairs et valoriser les possibilités



ACTION	GROUPE D'ÉCHANGE SUR LES ÉCRANS ET LES RÉSEAUX SOCIAUX
Constats	<ul style="list-style-type: none"> • Certains adolescents maîtrisent les réseaux sociaux tout en ayant dessus un regard critique. Certains adolescents et enfants ont déjà été victimes de cyber-harcèlement, de violences sur internet. • Les professionnels sont dépassés par ce sujet et manquent de formation.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre aux adolescents de bénéficier de l'intérêt et de l'ouverture permise par les réseaux sociaux et internet, tout en étant conscient des risques (pédophilie, radicalisation, harcèlement) par de la prévention par les pairs.
Descriptif	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer des actions de sensibilisation aux bonnes pratiques liées aux écrans et aux réseaux sociaux, construites et animées par des adolescents (en direction d'autres adolescents de leur âge et plus jeunes). • Ces groupes d'échange permettent de centraliser des ressources et de provoquer des temps d'échange et formation à destination des professionnels, des enfants et des jeunes sur différentes thématiques (harcèlement, violence, sexualité, relations, rapport à soi...).

6

SUITE DE LA RECHERCHE-ACTION

En 2022-2023, les fiches actions seront expérimentées par les professionnels du département de l'Ain. Les membres des groupes recherche-action sont particulièrement impliqués dans l'élaboration de la stratégie d'expérimentation (objectifs pour chaque lieu de placement et pour chaque enfant et jeune). Un groupe budget sera mis en place, venant compléter la gouvernance de la recherche-action. Le Département, soutenu par l'équipe de recherche, sera en charge de mobiliser l'ensemble des professionnels à tous les échelons et de travailler ensemble sur la lisibilité des process, et les chemins décisionnels permettant la mise en œuvre des fiches actions. D'autres fiches actions pourront être élaborées avec les responsables enfance, les éducateurs référents ou les directions de territoire par exemple. Un travail de coordination sera mené pour faire le lien entre les fiches actions de la démarche et le travail de l'association Les Enfants de Bohème (parrainage et tiers dignes de confiance). Enfin, un groupe de jeunes volontaires viendra prendre part à la démarche. En effet, les jeunes ont une expertise utile à mobiliser.

Expérimenter des fiches actions pour que les enfants et les jeunes confiés aient des personnes sur qui compter et pour qui ils comptent

Très concrètement, l'expérimentation d'une ou de plusieurs fiches actions nécessite de se poser un certain nombre de questions, l'implication pour y répondre de l'éducateur ou de l'assistant familiale qui accompagne l'enfant ou le jeune au quotidien, le responsable de la structure, du territoire et la direction enfance (directement ou par l'éducateur référent).

Échelle d'action ou qui fait quoi	Éducateur ou assistant familiale accompagnant l'enfant ou le jeune au quotidien	Responsable de la structure ou du territoire	Direction enfance
Avant de mettre en place une fiche action, il est intéressant de se poser plusieurs questions pour faciliter sa mise en œuvre et garantir son utilité :			
1	Quels sont les besoins des enfants dont j'ai la charge ?		
2	Quelles fiches actions peuvent me permettre d'y répondre ?		
3	<p>Comment ma structure, mes collègues et les référents ASE souhaitent-ils se positionner concernant ces besoins et les fiches que j'ai identifiées ? Y a-t-il des éléments à ce sujet dans les PPE des enfants concernés ? Allons-nous travailler ensemble ou séparément ? Qui fait quoi ? Va-t-on allouer des ressources financières et temporelles pour ces fiches ?</p>		
4	Peut-on aménager les tâches administratives pour les rendre compatibles avec le travail éducatif quotidien et permettre une meilleure disponibilité des professionnels au quotidien avec les enfants et les jeunes.		
5	Si je suis en charge de la mise en œuvre d'une fiche, j'ai besoin d'identifier les bénéficiaires, le besoin auquel la fiche répond, le cadre de mise en œuvre donné par mon ou mes responsables et les référents ASE :		
6		Quels enfants ou jeunes pourront être bénéficiaires ? Est-il possible que tous le soient ? Si non, suis-je en capacité d'expliquer pourquoi certains sont bénéficiaires et pas d'autres ?	
7		Y a-t-il un référent sur mon territoire, dans ma structure ou dans le département que je peux appeler pour avoir des informations, des idées ?	
8		Quelles sont les règles dans ma structure concernant cette fiche ? Les enfants disposent-ils des autorisations nécessaires ?	
9		Puis-je mobiliser du temps de disponibilité de mes collègues pour m'aider à mettre en œuvre cette fiche ?	
10		S'il y a besoin d'achats, y a-t-il un fonds de roulement disponible et adapté à mon besoin ?	
À l'issue de la fiche action			
11	Interroger les enfants sur leur ressenti, leur satisfaction.		
12	Interroger les parties prenantes sur leur satisfaction, les points à garder ou à améliorer.		
13	Faire un retour aux collègues concernant cette expérience et suivre la prise en charge des éléments limitants (budget, effectifs, autorisations, etc.).		
14	<p>Va-t-on refaire cette fiche ? Si oui quand ? Comment peut-on simplifier sa mise en œuvre ? Si non, pourquoi ? Comment le besoin des enfants pourra-t-il être pris en charge à défaut ?</p>		



Évaluer la mise en œuvre et ses effets

Une enquête quantitative permettra de mesurer les effets des fiches actions sur les situations des enfants et des jeunes (passation d'un questionnaire en novembre 2022, puis octobre-novembre 2023) et de comprendre et penser la suite par une enquête qualitative par entretiens.

Le questionnaire est composé d'un volet à remplir par l'enfant ou le jeune accompagné et d'un volet à remplir par le professionnel qui l'accompagne au quotidien.

L'objectif est de récolter les réponses au plus grand nombre de questionnaires possible, afin de pouvoir comparer des populations bénéficiant de fiches actions et des populations n'en bénéficiant pas, et de réellement mesurer les effets de ces fiches actions.

- Résultats première vague de questionnaires : mars 2023.
- Résultats, évaluation : mars 2024.

7

SYNTHÈSE : CE QU'IL FAUT RETENIR

Contribuer à développer le capital social des enfants et des jeunes de la protection de l'enfance pour lutter contre l'exclusion

Le projet de recherche-action porté par le Département de l'Ain et le LEPPi vise à accompagner les enfants et les jeunes confiés à l'ASE du département au maintien et au développement de liens d'attachement, avec l'intention de doter chacun de capital social.

Par capital social, nous entendons « l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles » d'une personne²⁸, utiles à son insertion sociale et professionnelle. En effet, trouver un emploi, un logement, être hébergé en cas de problème, trouver un bon médecin, agir face à une situation imprévue, régler un souci qui fait obstacle en prenant de la distance face à celui-ci, avoir des personnes avec qui échanger, qui peuvent conseiller ou à qui l'on peut donner des conseils, sont autant d'exemples concrets permis par le capital social.

À l'origine de la recherche-action, il y a le constat d'isolement des jeunes sortant de l'Aide sociale. Les 40 % de personnes sans domicile qui ont été accompagnées par l'Aide sociale à l'enfance sont, depuis plusieurs années, une des conséquences d'un défaut de capital économique et de capital social. Des travaux sur le devenir des enfants placés²⁹ ont montré que les adultes anciennement placés n'ayant pas de famille ou d'amis sur qui compter en cas de besoin sont celles qui ont le plus fait appel à des travailleurs sociaux.

Il est essentiel que les institutions de l'Aide sociale à l'enfance puissent analyser et améliorer leur action permettant potentiellement d'augmenter le capital social des enfants confiés. En s'appuyant sur les besoins des enfants, quels que soient leur âge, leur situation, leur état de santé physique ou psychique.

Les liens sociaux (sociogrammes), les normes sociales (les règles comprises par l'enfant), les figures d'attachement (les personnes nécessaires et réconfortantes), et les activités supports de liens (espaces d'échanges avec des tiers), les compétences aux liens (organiser le lien par des contacts écrits, oraux, physiques) et la mémoire des liens (album photos, dessins, objets, discussions, etc.) sont autant d'expériences qui nous semblent favorables au développement de capital social.

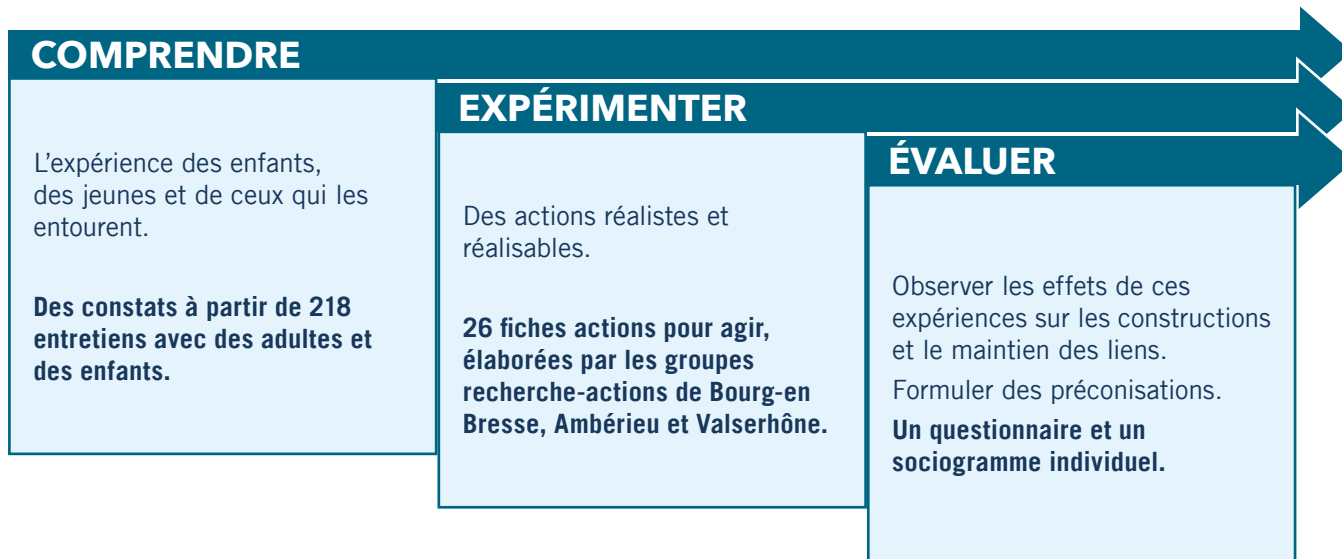
28. Bourdieu, 1980, p. 2-3.

29. Ces données sont issues de l'enquête réalisée en 2014 pour la fondation Action Enfance par les laboratoires CREAS et LERFAS Patrick Dubéchet, Anne-Marie Doucet-Dahlgren, Aude Kerivel.



La recherche-action comme méthode pour impliquer et transformer

Notre enquête a débuté en octobre 2021 et dure trois ans. Elle est menée conjointement par une équipe scientifique du laboratoire LEPPi et les équipes de la Direction enfance du département de l'Ain.



Le sociogramme

Pour porter un regard global sur l'entourage des enfants et des jeunes, nous utilisons des sociogrammes individuels.

Le sociogramme est une représentation visuelle permettant à l'enfant d'exprimer les différents lieux dans lesquels il a vécu, les différents événements qu'il a vécus, et aide les professionnels à repérer et identifier les personnes qui comptent pour lui.



Les parents, la fratrie et la famille élargie : la question du maintien du lien malgré la séparation au quotidien

Les liens avec les frères et sœurs : l'importance de la socialisation

Constat

- Des frères et sœurs souvent séparés au quotidien, dont les liens se délitent à mesure du placement.
- Des temps fratrie formalisés trop courts dans des lieux pas toujours adaptés à la construction de liens fraternels.

Fiche action

Des temps fratrie privilégiés

Les liens avec les parents biologiques : information des professionnels et place des parents

Constat

- Difficultés à travailler sur le soutien à la parentalité (hors du quotidien), et sur le lien parents enfants dans le cadre des visites.
- Isolement des familles et besoin d'avoir un professionnel vers lequel se tourner en cas de doutes ou de questions.

Fiches actions

Temps famille (et WE) dans un espace hors Aide sociale à l'enfance

Relation continue entre les parents et les équipes ASE

Les liens avec la famille élargie : des personnes à considérer et à solliciter

Constat

- Les professionnels n'ont pas toujours en tête certains membres pouvant être des ressources pour l'enfant ou le jeune.
- Un manque de cadre explicite pour les professionnels lorsque les enfants leur parlent d'un membre de leur famille qui compte pour eux et qu'ils aimeraient revoir.

Fiche action

Mon flocon de famille (arbre généalogique et/ou sociogramme)

La religion et la culture d'origine : un moyen de maintenir des liens avec une communauté rarement considérée

Constat

- Rupture des enfants avec leur culture d'origine par le placement (langue, rites culturels...).
- Tabou autour des pratiques culturelles et religieuses.
- Difficultés des jeunes à se positionner sur leurs croyances par manque de connaissances et de soutien.

Fiche action

Connaître ses racines

Les liens avec les personnes du lieu d'accueil : la question de l'attachement au présent et au futur

Des professionnels de première ligne qui doivent répondre au besoin d'attachement et de disponibilité des enfants

Constat

- La crise du travail social induit l'accès à l'emploi de professionnels non formés ou en formation.
- Des professionnels en prise avec des injonctions contradictoires : de la nécessaire distance prescrite en formation ou sur leur fiche de poste, et le besoin d'amour et d'attention des enfants qui leur sont confiés.
- Non-dits et tabous autour de ces questions d'émotions, d'amour et d'attachement, et mauvaise compréhension de la notion de distance professionnelle.
- Faute de temps et de marge de manœuvre, les professionnels ne se sentent pas assez disponibles pour les enfants qui leur sont confiés, ce qui engendre des situations de souffrance.
- Méconnaissance des professionnels quant au PPE des enfants qu'ils accompagnent.

Fiches actions

Liens d'attachement et développement du capital social dans le Projet personnel d'éducation (PPE)

GAP à petit effectif

Groupe de travail de juge des enfants et professionnel

Développer la marque employeur de l'Aide sociale à l'enfance de l'Ain pour sensibiliser et recruter

Un beau coin à soi

La continuité des liens avec les professionnels et l'ancienne institution de placement : un impensé ?

Constat

- Un manque de cadre explicite pour les professionnels qui ne se sentent pas autorisés à maintenir des liens avec les enfants qu'ils ont accompagnés, soit parce que cela dépasserait leur mandat, soit parce que cela leur aurait été interdit, soit parce qu'une telle possibilité entraînerait une surcharge de travail.
- Les enfants et les jeunes ont besoin d'adultes sur qui compter et pour qui compter. Le parrainage et le mentorat sont notifiés dans le document mentionné à l'article L. 223-1-1. du projet de loi protection de l'enfance 9 décembre 2021.
- Les enfants et les jeunes ont besoin et souhaitent pouvoir maintenir des liens avec les professionnels qui les ont accompagnés.
- Des jeunes ont besoin de revenir dans les lieux où ils ont été placés, cherchent parfois à se remémorer, mais sont face à des professionnels qui ont changé.

Fiches actions

Albums photos de l'établissement

Mur réel et virtuel pour laisser une trace et retrouver la trace des personnes rencontrées pendant le placement

Garder le lien avec mes anciens lieux de placement et éviter de multiplier les ruptures

Permettre, susciter le maintien des liens avec les personnes qui ont pris soin de l'enfant à l'issue d'un placement (parrainage par des professionnels de l'ASE)

Les pairs de placement : un apprentissage de la sociabilité, des amitiés qui ne perdurent pas toujours

Constat

- Le lieu de placement est un espace de socialisation qui permet une forme de sociabilité globale, d'où émergent parfois des amitiés.
- Les amitiés ne sont pas toujours identifiées par les professionnels, et peuvent donc difficilement être favorisées.
- Lorsqu'ils ont rencontré un ou des amis dans un précédent lieu de placement, la plupart des enfants et des jeunes ne savent pas ou ne s'autorisent pas à maintenir le lien lorsqu'ils ne sont plus dans cet espace de socialisation globale qu'est le foyer .

Fiches actions

Fête annuelle dans les lieux de placement, le Département

Cahier de vie

Le besoin de multiplicité d'expériences pour augmenter le nombre de personnes sur qui compter, en dehors du lieu de placement

Les camarades d'école et l'initiation aux rites d'anniversaire où les enfants sont parfois exclus

Constat

- Beaucoup d'enfants et d'adolescents rencontrés n'ont jamais été invités chez un ami et n'ont jamais invité un ami.
- Certains enfants ou jeunes pensent qu'il n'est pas possible d'aller chez un camarade d'école, d'autres se disent que les démarches sont trop compliquées et bien souvent n'en font pas la demande.
- Beaucoup d'enfants n'ont jamais invité des camarades d'école à leur anniversaire et certains n'ont jamais été invités à un anniversaire.
- Pour les professionnels en Meecs, en dehors des autorisations lors des invitations à dormir ou à des soirées, c'est l'effectif réduit les week-ends qui ne permet ni d'emmener un enfant en week-end, ni de recevoir les copains des enfants.

Fiches actions

Invitation d'un copain et de son parent (PPE)

Fêter son anniversaire et inviter ses amis

Soirée pyjama et nuit chez un ou une amie

Des amitiés durables, ça s'apprend !

Tisser des liens avec l'école et les parents d'élèves

Un manque d'activités sportives et culturelles ou d'occasions pour construire de nouvelles amitiés

Constat

- Une part minoritaire des enfants et des jeunes est inscrite à une activité sportive à l'année et ils sont encore moins nombreux à être inscrits à une activité culturelle ou d'éducation populaire.
- Beaucoup d'enfants et de jeunes ne sont jamais partis en colonie de vacances, n'ont jamais fait de stage autour d'une activité ou de mini-camp.
- Aucun enfant ou jeune n'est inscrit dans un mouvement d'éducation populaire.
- Les professionnels, déjà très pris par le transport des enfants aux rendez-vous médicaux et aux visites avec les familles et souvent en sous-effectifs le WE, ne peuvent pas conduire tous les enfants à des activités extrascolaires.
- L'absence de protocole de référence à ce sujet empêche la plupart du temps les professionnels de déléguer ces transports (à des parents d'enfants inscrits à l'activité ou aux adultes organisateurs).
- Le budget élevé de l'inscription à certaines activités telles que l'équitation, le théâtre ou la musique est un frein alors qu'elles sont particulièrement appropriées pour des jeunes ayant des troubles du comportement.
- Manque de demandes de la part des jeunes, rarement inscrits à une activité lorsqu'ils habitaient chez leurs parents.

Fiches actions

Un réseau de structures et d'associations à disposition de chaque établissement et famille d'accueil

Engager les enfants dans des activités sportives, culturelles ou d'éducation populaire

Les liens avec des adultes en dehors de l'ASE, de la possibilité d'une rencontre à la construction de relation

Constat

- Alors que la mobilisation de parrains et marraines et tiers dignes de confiance est plébiscitée par les récentes réformes de la protection de l'enfance, les enfants qui en bénéficient sont peu nombreux.
- Plusieurs enfants et jeunes citent des adultes importants pour eux rencontrés souvent dans les lieux de placement.
- Des lieux d'accueil relais avec des projets spécifiques permettent à des enfants et jeunes de vivre des moments extra-ordinaire et de nouer des liens avec d'autres adultes.

Fiches actions

Des week-ends et moments extra-ordinaire

Parrainage et tiers dignes de confiance

Les téléphones et les réseaux sociaux : des risques, mais aussi une ouverture sur le monde

Constat

- L'accès au téléphone est retardé dans les institutions, et l'accès n'est parfois pas accompagné dans les familles.
- Une exclusion des groupes d'école pour les jeunes n'ayant pas de téléphone.
- Besoin d'échanger avec les amis qui permettent de se projeter ailleurs, rencontrés via les réseaux et jeux en ligne.
- Des compétences et une prudence bien intégrés chez certains jeunes et qui leur ouvrent de nombreuses possibilités.

Fiche action

Groupe d'échange sur les écrans et réseaux sociaux

Suite de la recherche-action

- Expérimentation des fiches actions pour que les enfants et jeunes confiés aient des personnes sur qui compter et pour qui ils comptent.
- Évaluation des premiers effets des fiches sur les liens d'attachement et le capital social des enfants et jeunes du département.

La phase de recherche évaluative de la démarche s'intéresse en particulier à la manière dont le Département de l'Ain analyse et améliore leur action permettant potentiellement d'augmenter le capital social des enfants accompagnés par l'Aide sociale à l'enfance.

Rédaction : voir page 2.

Mise en page : Alexandra de Lagontrie.

Secrétariat de rédaction et fabrication : Emmanuel Cauchois (Le Style de l'ours).
Décembre 2022.





AIN⁰¹
le Département

LEPPI
LABORATOIRE D'ÉVALUATION
DES POLITIQUES PUBLIQUES & DES INNOVATIONS